

Indicateurs complémentaires au PIB : Indice de situation sociale (ISS) de la Wallonie

3ème exercice, juin 2016

1. Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012¹, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait «un set de cinq indicateurs phares², afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer.

Le nouveau gouvernement mis en place en 2014 a conforté les orientations prises lors de la législature précédente, en inscrivant dans ses mesures de bonne gouvernance sa volonté d'«évaluer annuellement les politiques publiques menées et l'état de la Wallonie sur base d'indicateurs de développement humain et social complémentaires au PIB, en s'appuyant sur le travail réalisé par l'IWEPS durant la précédente législature » (DPR 2014-2019, « Oser, Innover, Rassembler », p.93).

L'indice de situation sociale figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la société wallonne dans une perspective de développement durable.

Ce troisième exercice prolonge et approfondit les composantes de l'ISS, notamment pour la dimension « valeurs » dans laquelle un focus sur la générosité des wallons est proposé. La structuration des dimensions et le mode de calcul sont stabilisés, répondant à l'objectif de suivi et de comparaison temporels des indices développés.

Ce rapport de recherche débute par un rappel des principes directeurs pour la construction de l'ISS puis concentre l'essentiel de l'information sur les dimensions pour lesquelles la liste d'indicateurs clés a pu être enrichie, l'analyse des résultats et les apports analytiques de ce troisième exercice.

1. Qu'est ce que l'ISS?

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique sur la situation sociale en Wallonie sur une période temporelle d'au moins 10 ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituantes des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

L'indice construit en Wallonie s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011) ainsi que de l'Indice Canadien du Mieux-Être (ICME) (Michalos *et al.*, 2011).

¹ Note au Gouvernement wallon, 8 novembre 2012.

² Un indice de situation sociale (ISS), un indice de bien-être (IBE), l'empreinte écologique et la biocapacité (EE), un indice de situation environnementale (ISE) et un indicateur de capital économique.

L'indice de situation sociale wallon est un indice synthétique basé sur une sélection d'indicateurs clés regroupés en dimensions représentatives, d'une part, de l'état de la situation sociale et d'autre part, des déséquilibres ou inégalités socio-économiques. L'indice est construit en trois niveaux d'agrégation. Partant d'un tableau de bord, des indicateurs clés sont sélectionnés suivant des critères transparents d'acceptabilité. Ces indicateurs clés sont ensuite agrégés en deux indices synthétiques, un reprenant les indicateurs clés de l'état de la situation sociale et un reprenant les indicateurs clés de déséquilibres. Enfin, un indice synthétique global, nommé l'ISS global agrège l'ensemble des dimensions pour les deux sous-parties. Cet indice traduit donc en un seul chiffre le concept multidimensionnel de progrès social. Son interprétation passe par l'analyse des tendances de ses composantes.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde (Reginster et Ruyters *et al.*, 2013).

Si l'objectif de l'indice synthétique est la comparaison temporelle de la situation sociale wallonne sur une période de plus en plus longue, de manière à favoriser la comparaison avec les autres régions européennes, le choix des indicateurs clés et des sources mobilisées pour les calculer est réalisé en tenant compte de cet objectif secondaire. Le tableau de bord des indicateurs clés est disponible sur le site dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (<http://icpib.iweps.be>) et en annexe de ce document : les indicateurs clés sont présentés en évolution temporelle, avec si possible d'une part, une comparaison avec l'évolution temporelle de ce même indicateur pour la Belgique, et d'autre part, une déclinaison par genre de ce même indicateur pour la Wallonie.

2. De l'ISS 2014 à l'ISS 2016

Un premier et un deuxième exercice de calculs et d'analyses de l'ISS pour la Wallonie ont été publiés respectivement en mai 2014 puis en juin 2015. La méthodologie et les résultats ont été exposés au comité des utilisateurs mis en place conformément à la décision du Gouvernement wallon sur les indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité rassemble des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement ou internationalement pour leur engagement et leurs travaux en matière d'indicateurs complémentaires au PIB, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable, des représentants du Conseil Economique et Social de Wallonie, des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. Les résultats ont également fait l'objet de présentations à de nombreuses reprises lors de conférences ou journées d'études rassemblant un public varié. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors de ces échanges ont été pris en considération, analysés et, le cas échéant, intégrés dans chaque nouvel exercice, dans la mesure des contraintes techniques ou scientifiques et de la disponibilité des données.

Sur le plan des statistiques, l'année écoulée a été marquée par quelques améliorations alors que certaines contraintes subsistent. La dimension « valeurs » a été enrichie par deux indicateurs traduisant deux formes différentes de générosité des wallons : la part des libéralités dans les déclarations d'impôts et le rapport entre les nouveaux donneurs de sang et la population en âge de donner. Un encadré présentant et comparant ces deux indicateurs est proposé en section 3 de ce document. La dimension « logement » a continué à faire l'objet de recherche. De manière à compléter la couverture de cette dimension, un nouvel indicateur a été ajouté, il s'agit du pourcentage des emprunteurs d'au moins un crédit hypothécaire défaillant et non régularisé. Ces trois nouveaux indicateurs clés ont été ajoutés à la liste des indicateurs introduits dans l'exercice précédent de l'ISS.-Par ailleurs, la difficulté liée à l'exploitation des données régionales dérivées de l'enquête EU-SILC en évolution temporelle reste identique³. Les critères d'acceptabilité des indicateurs clés n'ont pas été modifiés.

³ A la suite de l'intervention de plusieurs utilisateurs des données de l'enquête EU-SILC ayant communiqué leurs incertitudes concernant les évolutions régionales constatées à travers les résultats de l'enquête à partir de 2012, contradictoires avec les évolutions observées au travers d'autres sources de données, notamment administratives, la DG Statistique a décidé de ne plus publier les résultats régionaux de l'enquête EU-SILC à partir de 2012. Un des problèmes majeurs pointés porte sur le manque de précision des résultats en évolution temporelle à l'échelle régionale. En outre, les intervalles de confiance calculés sur les données transversales (données de stock, par année) invitent à considérer avec prudence l'interprétation de certains indicateurs régionaux.

Pour assurer un maximum de transparence et de lisibilité, pour chacun des indicateurs clés sélectionnés, les critères de pertinence par rapport à l'objet de l'ISS sont expliqués dans l'annexe 1 de ce rapport.

La méthodologie générale reste identique.

Par rapport aux exercices publiés en mai 2014 et juin 2015, la méthodologie de construction de l'indice est identique et synthétisée dans l'encadré 1 ci-dessous.

Encadré 1 : Méthodologie de l'Indice de Situation Sociale (ISS) de la Wallonie

Le choix des indicateurs repris dans le tableau de bord s'appuie sur les travaux d'experts en matière d'indicateurs sociaux ainsi que sur les nombreuses productions statistiques publiées, aux niveaux européen, fédéral et régional, par les instituts de statistiques, les centres de recherches, les administrations et autres organismes producteurs de données statistiques.

Le choix des indicateurs clés, illustrant les différentes facettes de la situation sociale, constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs d'un tableau de bord large selon leur capacité à répondre à 6 critères d'acceptabilité :

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) pour les utilisateurs wallons;
2. Facile à comprendre;
3. Fiable, valide;
4. Sensible aux changements;
5. Disponible en temps opportun, facile à obtenir, et périodiquement mis à jour;
6. Un constituant ou/et un déterminant de la situation sociale; indicateur contribuant à une vision cohérente et globale de la situation sociale en Wallonie.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence (2004 pour ce troisième exercice). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.

Certains indicateurs contribuent à améliorer la situation sociale (les indicateurs de formation, par exemple), d'autres ont tendance à la dégrader (les accidents de la route, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, un « renversement » des facteurs de dégradation est opéré. Techniquement, s'agissant d'indices temporels, il suffit de remplacer ces derniers par leur inverse (1/x).

Une agrégation par moyenne simple par dimension est réalisée, suivie d'une agrégation des indices résultats par moyenne simple des 11 dimensions.

Pour plus de détails sur la méthodologie : Reginster I., Ruyters C. (2014) Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1^{er} exercice). Rapport de recherche IWEPS. http://www.iweps.be/sites/default/files/iss_wallonie_avril_2014.pdf

Sur la temporalité, l'objectif constitutif de l'ISS, l'année 2014 a été ajoutée au panorama.

Comme pour l'exercice précédent, en tenant compte à la fois de critères de la lisibilité et de la rigueur statistique requise, l'indice synthétique a été calculé à partir de 2004 et cette même année a été choisie comme année de référence pour la mise en indice. L'indice synthétique ISS est donc calculé annuellement pour les années 2004 à 2014 (11 ans), avec l'année 2004 en indice 100.

A noter que si les statistiques sont disponibles avant 2004, les valeurs sont présentées dès 2002 sur le site internet et dans l'annexe 1 de ce document.

Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres

La distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres proposés dans l'exercice précédent a apporté de la clarification. Il est maintenu pour ce présent exercice :

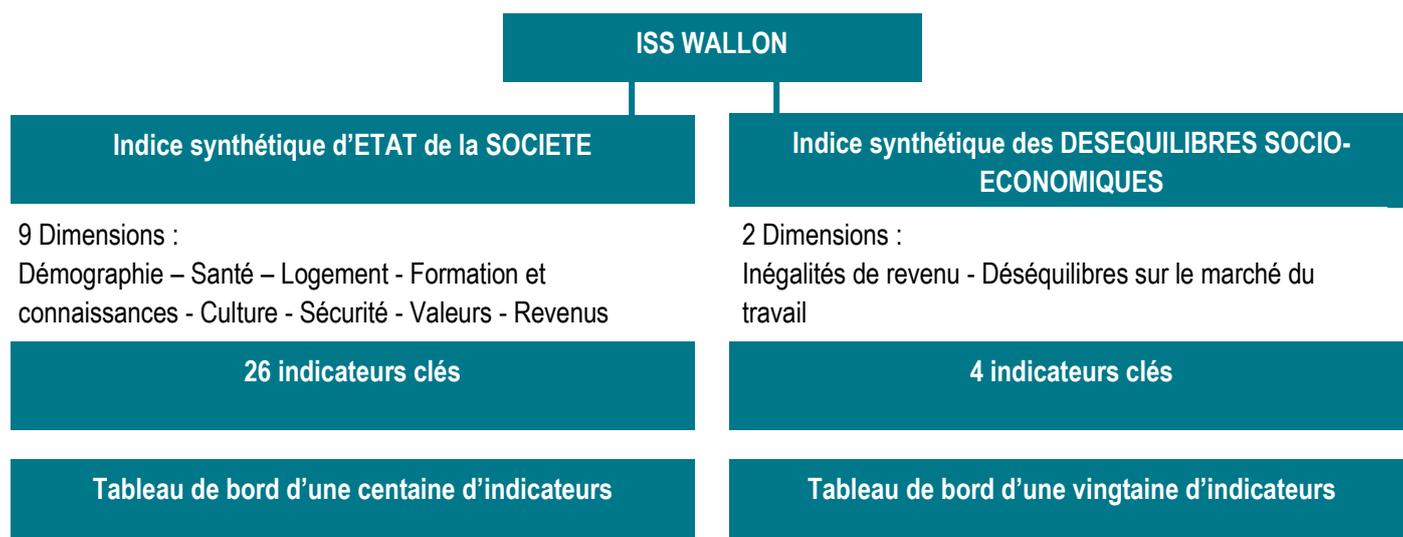
- la partie "état de la société" introduit des mesures sur les ressources ou capitaux transmissibles aux générations futures. Sur le plan mathématique, ce sont des moyennes de la situation sur les différentes dimensions en Wallonie.

- la partie "déséquilibres ou inégalités socio-économiques" introduit des mesures d'écart, sources de tensions, entre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, origine ethnique, groupes d'âge) ou par la statistique (quartile). Sur le plan mathématique, ce sont des différences entre des caractéristiques de ces groupes qui sont proposées.

Figure 1 : Comparaison des dimensions de la situation sociale dans la construction de l'ISS wallon 2014, 2015 et 2016

	ISS 2014	ISS 2015	ISS 2016
Dimensions	10 dimensions couvertes (8+2)	11 dimensions couvertes (9+2)	11 dimensions couvertes (9+2)
Indicateurs clés	18 indicateurs clés pour la partie "Etat" 6 indicateurs clés pour la partie "Déséquilibres" => 24 indicateurs clés	23 indicateurs clés pour la partie "Etat" 4 indicateurs clés pour la partie "Déséquilibres" => 27 indicateurs clés	26 indicateurs clés pour la partie "Etat" 4 indicateurs clés pour la partie "Déséquilibres" => 30 indicateurs clés
Tableau de bord	107 indicateurs	121 indicateurs	124 indicateurs

Figure 2 : La structure et les dimensions de l'ISS wallon 2015



Analyses endogène et exogène de l'ISS

L'ISS a pour objet de mesurer d'une part, les progrès de l'état de la société à transmettre aux générations futures et d'autre part, les déséquilibres socio-économiques, sources de tensions qui pourraient menacer la situation socio-économique.

Deux éléments d'analyse sont proposés dans ce rapport :

- (1) dans un premier volet d'analyse endogène des résultats de l'ISS, la relation temporelle de chacune des dimensions par rapport à l'ISS global est mise en évidence par des corrélations simples. Celles-ci permettent de se faire une meilleure idée de ce que mesure réellement cet indice composite ;
- (2) dans un deuxième volet d'analyse, l'idée est de chercher à comprendre si l'indice ISS est bien complémentaire au PIB/ habitant, dans une lecture temporelle. Mesure-t-il "autre chose" que le PIB? Ce deuxième volet est exogène puisqu'il compare les résultats de l'ISS avec le PIB/habitant.

3. Liste des indicateurs clés de l'ISS 2016

Pour ce troisième exercice, 26 indicateurs clés couvrant 9 dimensions ont été sélectionnés dans la partie de mesure de l'état de la situation sociale.

Pour la dimension « logement », l'indicateur sélectionné en 2015, le rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté des ménages, est une traduction du pouvoir d'achat immobilier moyen des ménages. C'est un indicateur connu sous le nom de courbe de Friggit (travaux du Conseil général de l'environnement et du développement durable en France), qui est également repris dans les travaux de l'OCDE (Etudes économiques de l'OCDE : Belgique 2015). Cet indicateur fait abstraction des conditions de financement des logements qui peuvent être variables dans le temps (taux d'intérêt, durée du prêt, etc...). Un deuxième indicateur a été ajouté pour compléter la couverture de la dimension : le pourcentage des crédits hypothécaires non régularisés. Ce deuxième indicateur témoigne des difficultés d'accès à la propriété d'un logement à travers le crédit hypothécaire.

Pour la dimension « valeurs », un focus sur la générosité est proposé pour cet exercice 2016. Deux approches de cette valeur sont introduites sous la forme d'un seul indice. La première approche concerne la générosité financière

à travers les libéralités dans la déclaration fiscale, et la deuxième, la générosité volontaire et non rémunérée (en Belgique) à travers le don de sang. L'encadré 2 propose un focus sur ces deux approches et indicateurs.

Encadré 2 : Combinaison des approches de la générosité dans la dimension « valeurs »

La première approche de la générosité est l'approche financière.

La question de la générosité financière a déjà été étudiée en Belgique par P. Defeyt (2010, 2014). Dans la version du rapport de 2014, plusieurs indicateurs sont présentés, dérivés de deux sources : les statistiques des libéralités fiscales du SPF Finances et les statistiques collectées par des ASBL relatives aux dons aux principales ONG belges publiées sur www.ong.livre-ouvert.be.

Dans le cadre de ce nouvel exercice de l'ISS, l'indicateur clé construit est le pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages. La source des données du numérateur et du dénominateur est identique : les statistiques fiscales du SPF Finances.

A noter que les libéralités déclarées fiscalement d'un montant minimum de 30 euros jusqu'en 2010, puis de 40 euros depuis le 1^{er} janvier 2011 peuvent être, sous certaines conditions, fiscalement déductibles.

La courbe d'évolution temporelle de cet indicateur de 2002 à 2013 (voir annexe 1) montre plusieurs fluctuations, avec notamment des années avec des dons proportionnellement plus élevés, notamment en 2005 ou en 2010. Une tendance à l'augmentation est observable depuis 2011.

La deuxième approche est celle de la générosité volontaire et non financière, par le don de sang.

La question de la générosité par le don de sang a déjà fait l'objet de quelques études et publications en France (EFS Etablissement Français du Sang 2006 ; Halbout *et al.*, 2015).

L'indicateur construit pour ce nouvel exercice de l'ISS est le pourcentage de nouveaux donneurs suivant les bases de données de la Croix Rouge de Belgique (partie francophone) par rapport à la population en âge de donner (de 18 à 65 ans). Chaque année, ce sont donc les nouveaux élans de générosité volontaire qui sont traduits dans cet indicateur.

La courbe d'évolution temporelle de cet indicateur de 2006 à 2014 (voir annexe 1) montre plusieurs fluctuations, avec des années, notamment de 2007 à 2011, avec une augmentation régulière du nombre de nouveaux donneurs.

Traduction composite de la générosité

Les deux indicateurs clés sélectionnés et construits dans le cadre de cet exercice sont des traductions simplifiées de ces deux approches de la générosité, complémentaires et différentes. Ces deux indicateurs ont été agrégés par moyenne simple en un indice avant l'introduction dans l'ISS afin de refléter la valeur « générosité ».

La dimension « relations sociales », initialement identifiée dans cette partie, n'a toujours pas pu être couverte par un indicateur clé. De nouvelles pistes sont ouvertes pour les exercices prochains.

Pour les déséquilibres, quatre indicateurs clés ont été retenus, relevant de deux dimensions de déséquilibres : les déséquilibres et inégalités de revenus et les déséquilibres et inégalités sur le marché du travail. Ils sont représentatifs de deux types d'inégalités, calculées sous forme d'écart de moyenne de sous-groupes de la population : jeunes et adultes, hommes et femmes, origine ethnique et pour les salaires, sous forme d'un écart interquartile qui contraste la situation des 25% les mieux rémunérés avec celle des 25% les moins bien rémunérés.

Les autres déséquilibres identifiés dans la première phase du travail n'ont pu être qualifiés, faisant appel à des comparaisons temporelles de sous-groupes trop petits des populations enquêtées.

La liste des indicateurs clés, leurs unités, sources et les années disponibles sont présentées dans les tableaux 1 et 2. En annexe, une fiche par indicateur présente ce qui a motivé le choix de cet indicateur.

Tableau 1 : Liste des 26 indicateurs clés d'état de la situation sociale

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2014
DEMOGRAPHIE	espérance de vie à la naissance	années	DG Statistique	DG Statistique sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu	2002-2014
SANTE	pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	%	Agence Intermutualiste (AIM)	AIM Calcul du pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique	2006-2014
SANTE	taux de suicide	nombre par 100 000	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2013
SANTE	nombre d'années de vie perdues	années	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2013
LOGEMENT	Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté		Cadastre SPF Finances et BNB	IWEPS	2002-2014
LOGEMENT	Pourcentage des emprunteurs crédits hypothécaires non régularisés	%	BNB Centrale des crédits aux particuliers	BNB	2007-2014
FORMATION	pourcentage des adultes 25 à 64 ans sans diplôme ou uniquement diplôme primaire	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique	2002-2014
FORMATION	pourcentage des adultes 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique et Eurostat	2002-2014
FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2014
FORMATION	pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	%	Ministère de la FWB-AGERS fichiers "pilotage"	AGERS	2004-2013
FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2004-2014

SECURITE	nombre de tués dans des accidents de la route (dans les 30 jours) par million d'habitants	nombre/million	DG Statistique / Infographie : IBSR	IBSR	2002-2014
SECURITE	nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool, par million d'habitants	nombre/million	DG Statistique / Infographie : IBSR	IBSR (chiffres pondérés)	2005-2013
SECURITE	nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants	nombre/million	CGOP/B- statistiques policières de la criminalité, données de gestion		2002-2014
CULTURE	pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (moyenne de 4 indicateurs : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé)	%	Agence Wallonne du numérique (anciennement Agence Wallonne des Télécommunications wallonnes)	AWT et IWEPS	2004-2014
VALEURS	satisfaction de vie		Baromètre social de Wallonie (BSW) et European Value Survey (EVS) + Veenhoven + European Social Survey ESS	IWEPS, estimation	BSW : 2007, 2012 et 2013; EVS (Belgique) 2002-2012, Veenhoven (Belgique) 2002-2012 (Wallonie) 2002 et 2012 ESS 2002-2014
VALEURS	Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages	%	SPF Finances	IWEPS	2005-2013
VALEURS	Pourcentage des nouveaux donneurs de sang parmi les adultes de 18 à 65 ans	%	Croix Rouge de Belgique et DG Statistique	IWEPS	2006-2014
REVENU	revenu disponible ajusté net par habitant	euros de 2012 /hab.	ICN Institut des Comptes nationaux	IWEPS	2002-2013
REVENU	pourcentage des majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)	%	DG Statistique et BNB Centrale des crédits particuliers	BNB et IWEPS	2007-2014
REVENU	pourcentage des enfants (0-17 ans) vivant dans un ménage sans emploi	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique	2002-2014
REVENU	pourcentage des clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité	%	CWAPE	CWAPE	2007-2014
EMPLOI	taux d'emploi BIT des 20-64 ans	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat	2002-2013
EMPLOI	salaire moyen : rémunérations ordinaires	milliers euros /ETP (équivalent)	Office national de Sécurité sociale ONSS	IWEPS	2002-2014

		temps plein)			
EMPLOI	pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2014
EMPLOI	pourcentage des chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et +)	%	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat	2002-2014

Tableau 2 : Liste des 4 indicateurs clés des déséquilibres socio-économiques

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2014
DESEQUILIBRES des REVENUS	différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS	euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS, différence interquartile des salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS, estimés sur la base des ETP par classe salariale, en moyenne annuelle	2002-2014
DESEQUILIBRES des REVENUS	écart salarial hommes-femmes calculé sur les salaires moyens annuels des salariés wallons assujettis à l'ONSS	Milliers d'euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2014
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre le taux de chômage BIT jeunes (15 à 24ans) et taux de chômage des 25 à 49 ans	écart de %	Enquêtes sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat + IWEPS	2002-2014
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux d'emploi BIT des personnes d'origine belge et taux d'emploi des non EU	écart de %	Enquêtes sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE et IWEPS	2002-2014

4. Résultats

Figure 3 : Evolution de l'ISS de la Wallonie de 2004 à 2014 et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 3^{ème} exercice

Sources : RN, IMA, DGStatistique, EFT- Steunpunt WSE, Ministère FWB- AGERS, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, AWT, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS

Figure 3 a : Evolution de l'ISS "ETAT"

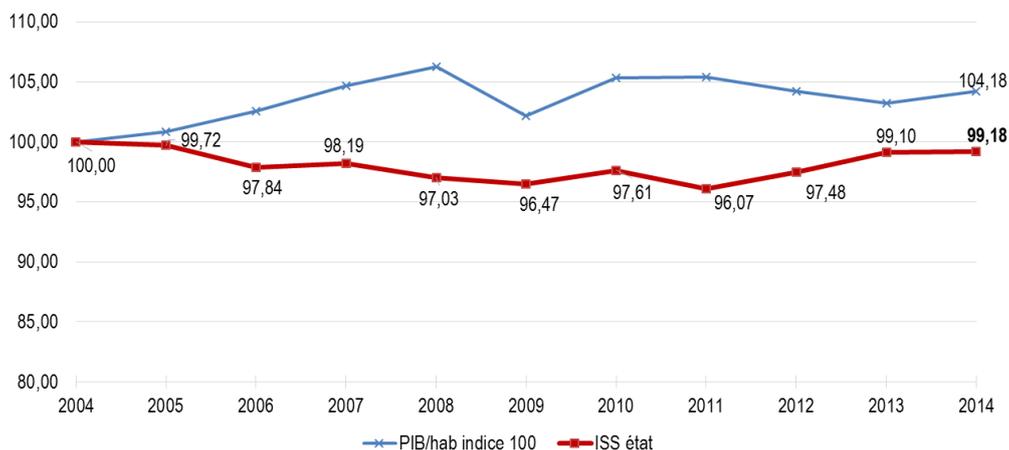


Figure 3 b : Evolution de l'ISS "DESEQUILIBRES"

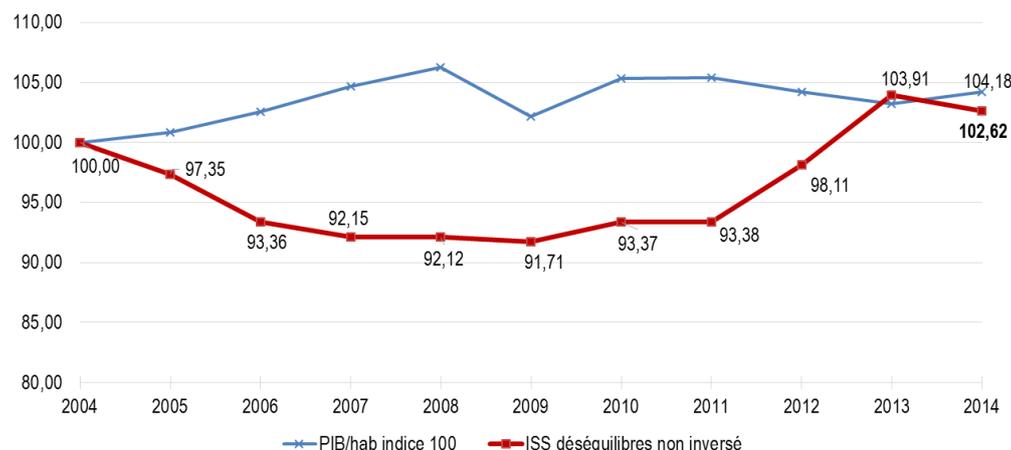
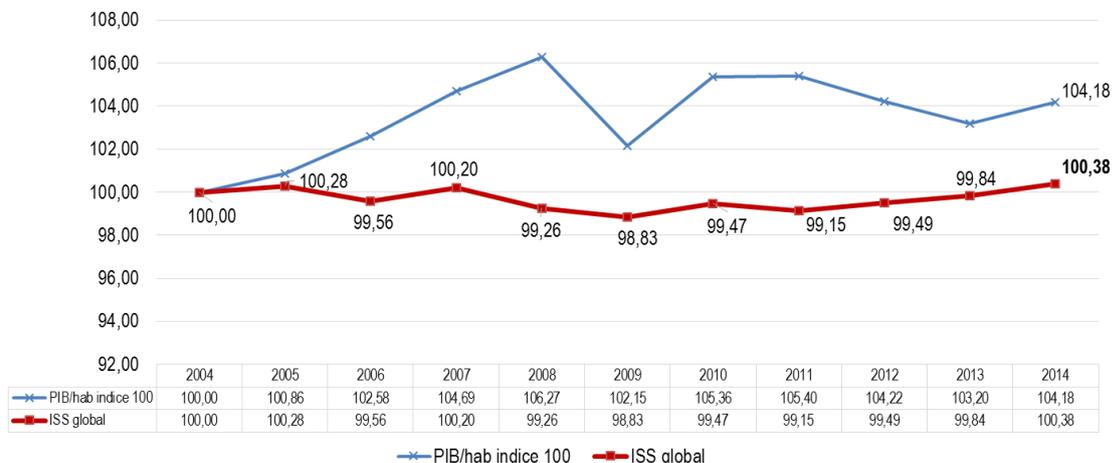


Figure 3 c : Evolution de l'ISS global



La figure 3 présente plusieurs graphiques et courbes d'évolution, résultats de l'ISS, et propose une comparaison visuelle avec la courbe d'évolution du PIB/habitant mis également en indice 100 pour l'année de référence 2004.

La figure 3a présente la courbe résultat de l'agrégation des dimensions et indicateurs de l'état de la situation sociale (11 dimensions et 26 indicateurs clés). La figure 3b illustre la courbe résultat de l'agrégation des dimensions et indicateurs clés des déséquilibres (2 dimensions et 4 indicateurs clés). Une augmentation des déséquilibres a tendance à dégrader la situation sociale. Il est donc important de noter que, pour l'introduction dans le résultat global (figure 3c), la courbe des déséquilibres a été inversée.

La courbe de l'ISS global, synthétisant les deux premières courbes est présentée en figure 3c. Le calcul de l'ISS global pour les statistiques 2014 donne un résultat de **100,38**. La valeur de l'indice de situation sociale global en Wallonie en 2014 est donc très proche de la valeur de 2004 et des valeurs observées avant 2008.

L'allure générale de la courbe de l'ISS global est peu contrastée, elle nous montre dans une première période, une courbe avec de légères fluctuations jusqu'en 2007, puis une période de détérioration en 2008 et 2009, mais ensuite une stabilisation avec une légère amélioration les deux dernières années (de 2013 à 2014). Pour une meilleure compréhension, il est important d'observer l'allure des deux courbes synthétiques, *ISS Etat* et *ISS Déséquilibres*, qui composent cet indice global et en particulier pour ces quatre dernières années. Pour l'indice d'état de la situation sociale, l'évolution est positive de 2011 à 2013, avec une stabilisation en 2014. Du côté des déséquilibres, de 2004 à 2011, l'indice diminue, ce qui traduit une diminution des déséquilibres. Cependant, de 2009 à 2013, la tendance de la courbe s'inverse fortement, traduisant une augmentation des déséquilibres, traduisant des écarts qui se creusent. En 2014, on observe une légère diminution des déséquilibres après cette forte dégradation des écarts. L'ISS global stable ces dernières années est donc la résultante de ces deux tendances fort différentes qu'il convient de bien distinguer.

La comparaison avec la courbe d'évolution du PIB/habitant permet d'observer trois "périodes" différentes :

- (1) la première correspond aux années 2004 à 2008, où le PIB/habitant augmente et l'ISS global présente de légères fluctuations à la baisse, influencées par une dégradation de l'état de la situation sociale;
- (2) la deuxième période, de 2008 à 2010, est "chahutée" en termes d'évolution de l'indice PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période d'incertitudes;
- (3) la troisième période est marquée par une augmentation des déséquilibres et une stabilisation de l'ISS global de 2011 à 2013 et une relative stabilisation du PIB/habitant également.

Le dernier chiffre est peut-être l'amorce d'une nouvelle période, résultats de déséquilibres qui ne se détériorent plus et d'un état de la situation sociale stable.

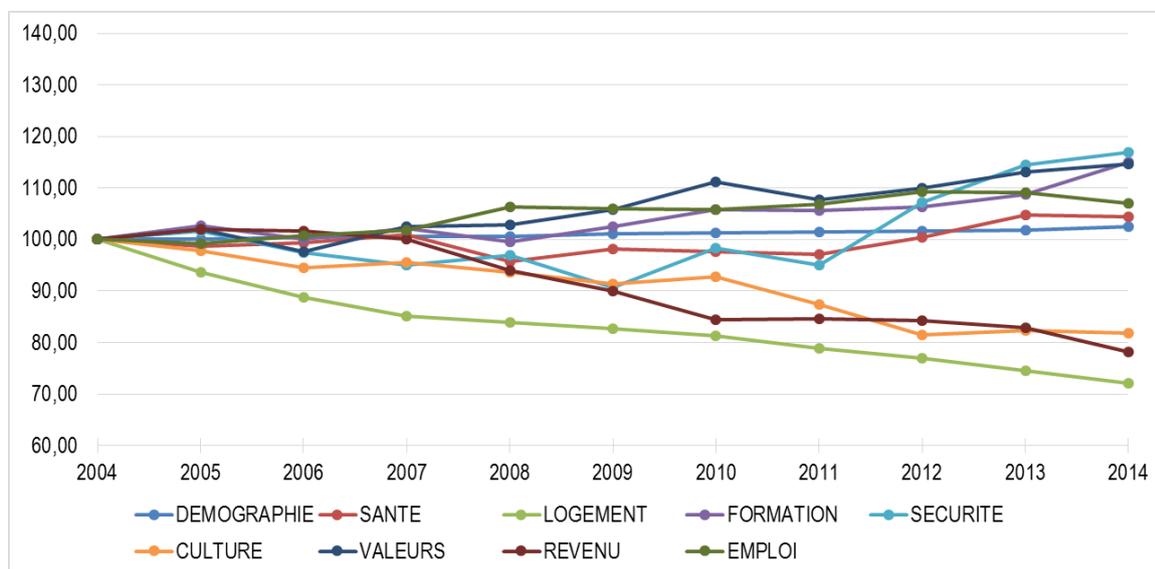
La figure 3 montre un déphasage entre la crise économique et son impact sur l'état de la société (dès 2008) et sur le PIB (en 2009).

L'ISS global est une agrégation de deux parties dont les évolutions temporelles sont fort différentes. Il nous paraît essentiel d'analyser séparément les évolutions de ces deux parties mais également des différentes dimensions et indicateurs clés.

Figure 4 : Evolution des différentes dimensions d'état de la situation sociale de 2004 à 2014 (indice 100 en 2004), 3^{ème} exercice

Sources : RN, IMA, DGStatistique, EFT- Steunpunt WSE, Ministère FWB- AGERS, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, AWT, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS



Il est important de noter la grande variété des évolutions temporelles par dimension (figure 4).

Depuis 2004, quelques dimensions présentent une évolution quasi constante à la hausse: la formation et les valeurs. Les évolutions temporelles des dimensions santé, valeurs et démographie sont plutôt stables.

La dimension sécurité présente une tendance générale à la baisse puis une forte tendance à la hausse ces quatre dernières années, ce qui s'explique par la réduction des accidents de la route.

D'autres dimensions présentent des tendances générales à la baisse : la culture, le revenu et le logement.

La comparaison des évolutions par dimension met en évidence le profil particulier de la dimension logement, à la baisse, surtout les 5 premières années, traduisant une difficulté d'accès au logement qui évolue défavorablement dans le temps. C'est clairement une dimension qui influence la tendance générale à la baisse de l'ISS.

Il est intéressant de montrer dans un même graphique (figure 5) la comparaison entre les évolutions temporelles de deux dimensions d'état de la situation, « l'emploi » et le « revenu », et les déséquilibres correspondants générés. Pour rappel, les dimensions de déséquilibres sont basées sur des indicateurs d'écart entre les moyennes de deux sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, jeunes/adultes nés en Belgique/nés en dehors de l'UE) ou par un écart entre bas et hauts salaires chiffré par un écart interquartile.

Pour la dimension « revenu », la tendance pour la moyenne de la population wallonne montre une évolution temporelle négative. La dimension de déséquilibres correspondante montre par contre une évolution légèrement positive, expliquée essentiellement par une réduction importante des inégalités de genre (qui gomme un écart grandissant entre les plus hauts salaires et les plus bas).

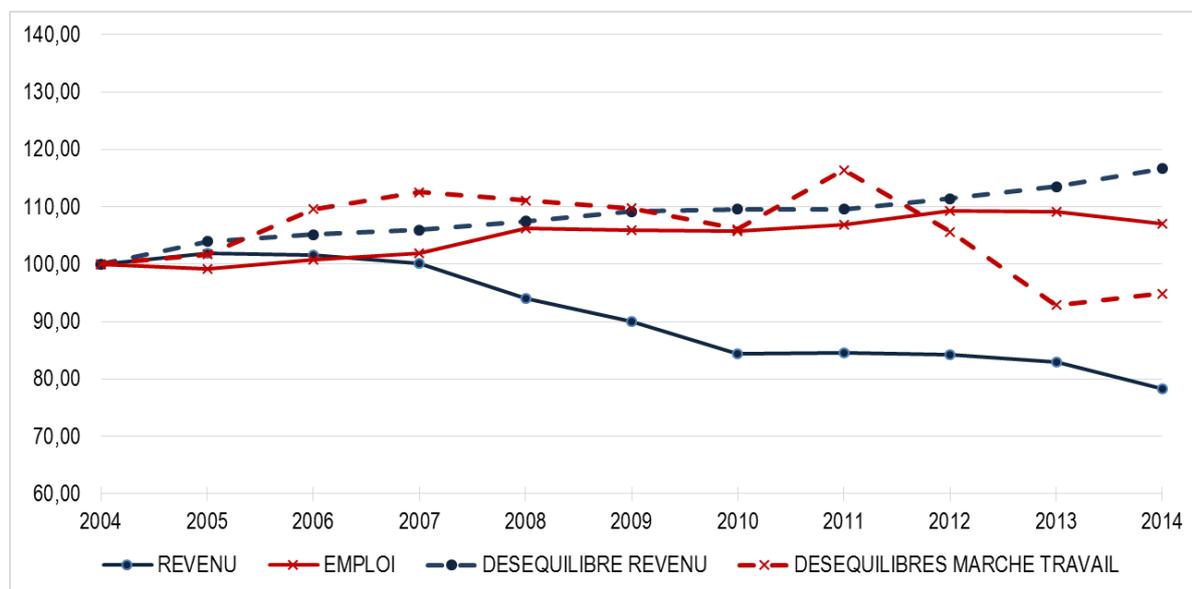
Pour la dimension « emploi », l'évolution temporelle pour la moyenne de la population wallonne est positive. Les déséquilibres liés au marché du travail présentent une tendance fluctuante, mais plutôt positive jusqu'en 2011, et une tendance négative en 2012 et 2013, témoignant d'une difficulté d'accès à l'emploi plus difficile pour deux sous-groupes de population: les jeunes et les personnes nées hors UE. En 2014, la tendance à la détérioration s'arrête, expliquée par un écart stabilisé ou légèrement réduit entre le taux de chômage des jeunes et des adultes.

Figure 5 : Evolution temporelle des dimensions « revenu » et « emploi » et des déséquilibres mesurés sur ces dimensions

Sources : DGStatistique, EFT- Steunpunt WSE, ONSS, BNB

Calculs : IWEPS

Clé de lecture pour les déséquilibres: s'agissant d'indicateurs inversés, une augmentation de l'indice correspond à une diminution des déséquilibres observés



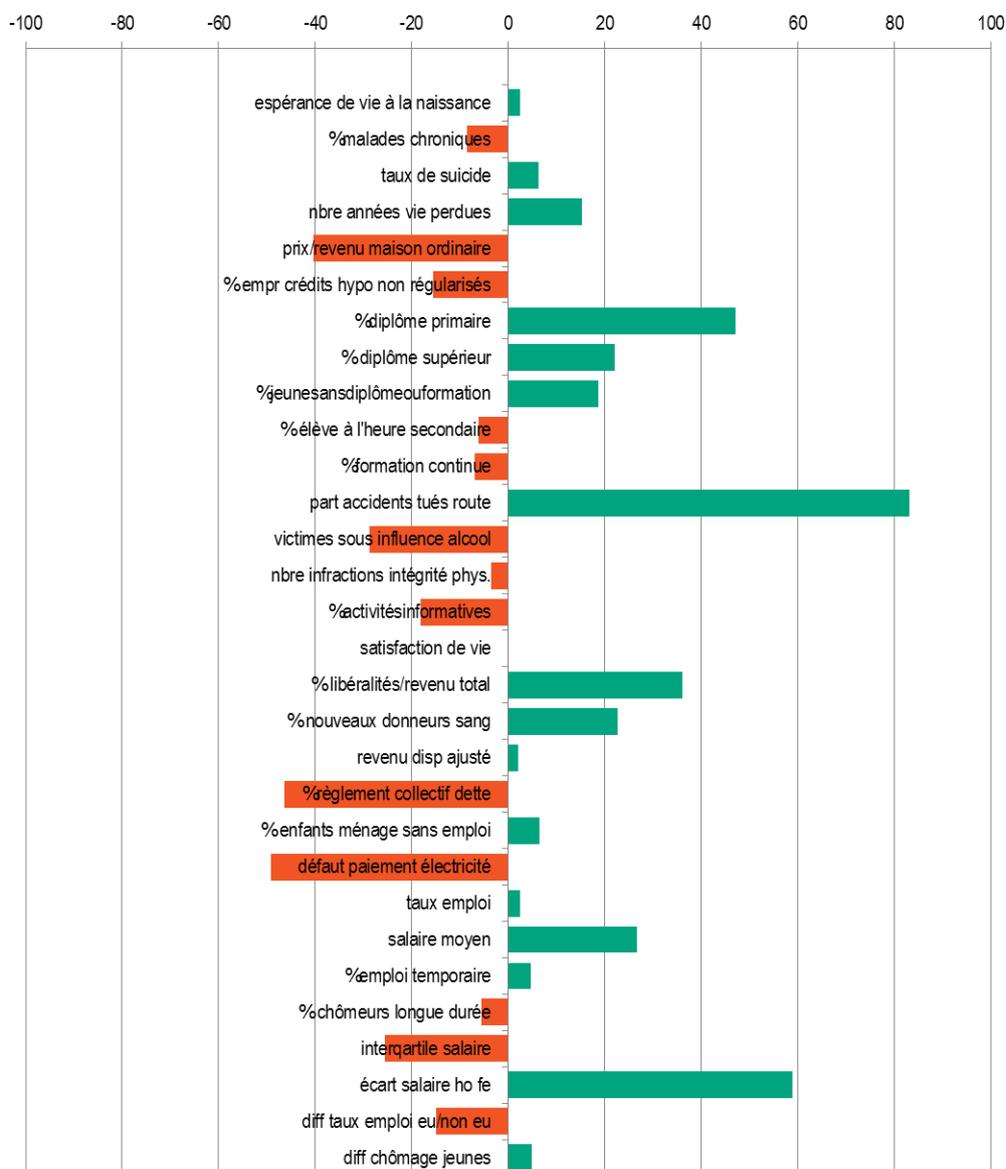
Il est important de constater que l'évolution de l'ISS est relative et s'explique par des effets de « compensation » des différentes dimensions qui le composent. C'est la conséquence de la construction d'un indice synthétique.

Afin de nuancer encore les résultats, la figure 6 présente les résultats des taux de croissance ou de décroissance pour les 30 indicateurs clés entre 2004 et 2014.

Figure 6 : Taux de croissance/décroissance sur 11 ans (2004-2014) des différents indicateurs clés composant l'ISS de 2004 à 2014, 3^{ème} exercice

Sources : RN, IMA, DGStatistique, EFT- Steunpunt WSE, Ministère FWB- AGERS, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, AWT, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS



La figure 6 offre une vue synthétique, sans les nuances d'évolution annuelle, mais elle permet d'identifier rapidement des points d'attention:

- pour les détériorations fortes de la situation: l'accès au logement de plus en plus difficile, l'augmentation des pourcentages de clients en défaut de paiement d'électricité ou l'augmentation des pourcentages d'adultes en règlement collectif de dettes;
- pour les améliorations importantes de la situation sociale: moins de tués sur les routes, moins d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire) et une diminution de l'écart entre les rémunérations ordinaires des hommes et des femmes.

Les graphiques présentant l'évolution temporelle de chacun des indicateurs clés sur la période de 2002 à 2014 sont présentés en annexe. Dans la mesure des disponibilités statistiques, quatre courbes d'évolutions sont tracées

dans chaque graphique : la courbe wallonne, la courbe pour la Belgique, la courbe pour les hommes vivant en Wallonie et la courbe pour les femmes vivant en Wallonie.

5. Analyses endogène et exogène de l'ISS

5.1. Analyse endogène par des mesures de corrélation avec les dimensions

L'analyse des corrélations permet d'identifier la force des relations linéaires qui lient les différents indicateurs. Cette relation peut être positive (même orientation) ou négative (orientation inverse). Le coefficient de corrélation varie de -1 à +1. L'examen des corrélations entre l'ISS et ses dimensions permet de se faire une meilleure idée de ce que mesure réellement cet indice composite.

Tableau 2: Coefficients de corrélation entre l'ISS et ses dimensions

	corrélation
démographie et ISS	-0,07
santé et ISS	0,62
logement et ISS	0,17
formation et ISS	0,32
sécurité et ISS	0,56
culture et ISS	0,09
valeurs et ISS	0,02
revenu et ISS	0,19
emploi et ISS	-0,41
déséquilibres revenu et ISS	-0,06
déséquilibres sur le marché du travail et ISS	-0,59

La plupart des dimensions sont très peu corrélées avec l'ISS global ce qui peut expliquer la faible variation de l'indice global par une forme de compensation entre les évolutions temporelles des différentes dimensions.

Deux dimensions ont cependant des corrélations positives modérées avec l'indice global : la dimension santé et la dimension sécurité. On pourrait donc se dire que ce sont des composantes fortes de l'ISS. Deux autres ont des corrélations modérées inverses : l'emploi et les déséquilibres sur le marché du travail.

5.2. Analyse exogène : l'ISS est-il un indicateur complémentaire au PIB?

Un premier élément de réponse à cette question peut venir de l'analyse de la figure suivante (figure 7), celle-ci présente la comparaison temporelle des taux de croissance/décroissance annuels des indices d'état et de déséquilibres de l'ISS et du PIB/habitant de 2005 à 2014. Il apparaît assez clairement sur ces graphiques que les taux de croissance sont peu liés.

De 2005 à 2008, le PIB/habitant, mis en indice 100, présente une croissance annuelle variable entre 1,0 et 2,0 %. Sur cette même période, l'ISS état (figure 7a) fluctue entre légères croissances et décroissances. Les décroissances de l'ISS état s'observent en 2006 (-1,9%) et 2008 (-1,2%) alors que la plus forte décroissance du PIB/habitant s'observe en 2009 (-3,8%). Le PIB/habitant se redresse un peu en 2010 (+3,1% par rapport à 2009). De 2011 à 2013, le PIB/habitant ne présente plus d'augmentation annuelle mais de légères décroissances. Une reprise s'amorce en 2014. L'ISS état, par contre, présente des taux de croissance positifs en 2010, 2012 et 2013.

La figure 7b illustre très bien l'alternance de croissances et décroissances entre le PIB/habitant et les déséquilibres.

Lors de la première période de 2005 à 2008, on voit bien une croissance du PIB/habitant en parallèle avec une diminution des déséquilibres. La période de 2009 à 2010 est une période plus chahutée, où les taux de décroissance puis de croissance lié à une forme d'ajustement d'après crise se synchronisent. Après 2011, les deux

indicateurs reprennent leurs oppositions, où décroissances du PIB/habitant se conjuguent avec augmentations des déséquilibres, et pour 2014, une croissance du PIB est conjuguée avec une décroissance des écarts. Ces « oppositions » d'évolution temporelle mériteraient d'être étudiées plus en profondeur.

Figure 7 : Comparaison temporelle des taux de croissance/décroissance de l'ISS et du PIB/habitant

Sources : RN, IMA, DGStatistique, EFT- Steunpunt WSE, Ministère FFW- AGERS, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, AWT, BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS

Figure 7a : ISS état et PIB/habitant

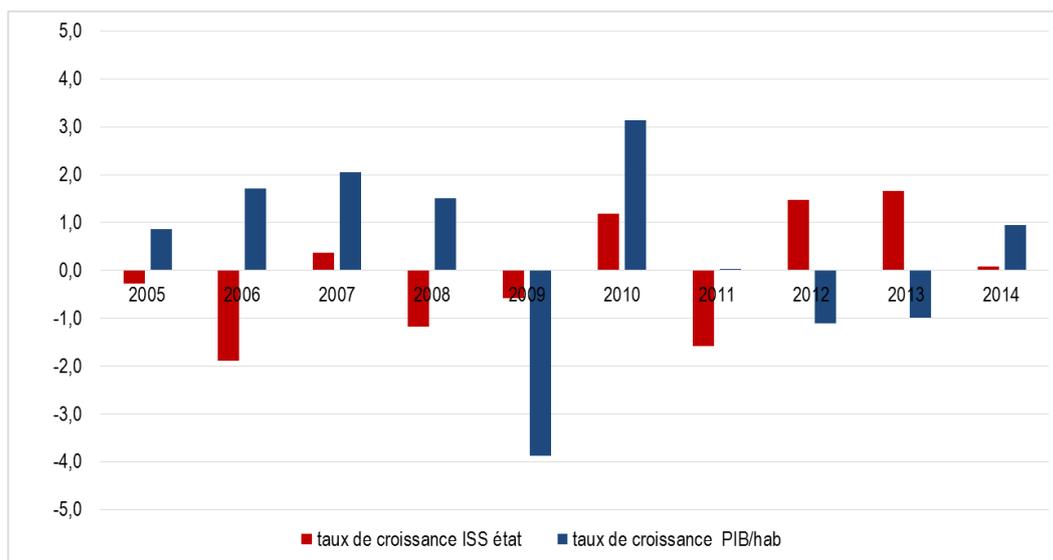
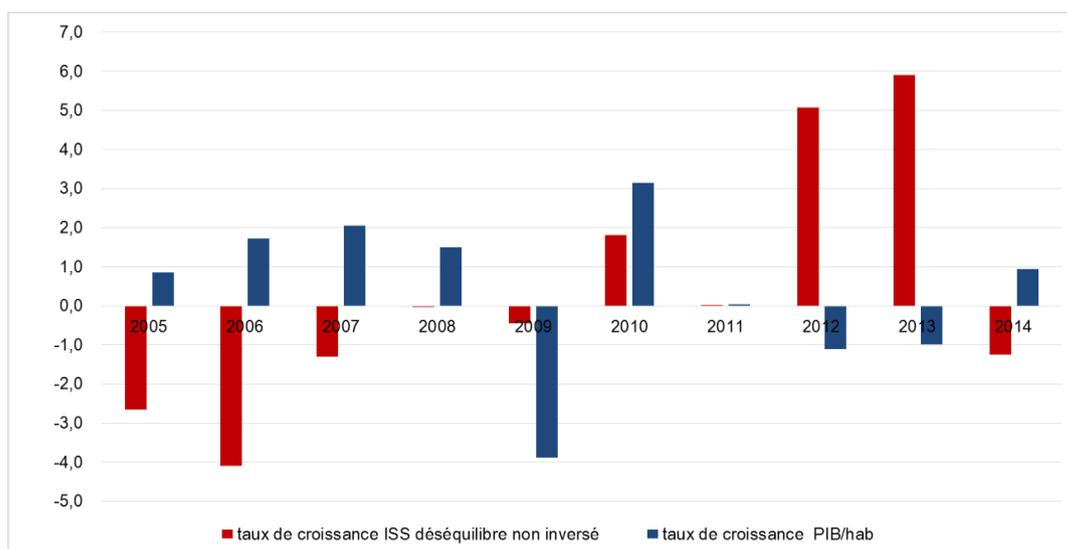


Figure 7b : ISS déséquilibres et PIB/habitant



Un deuxième élément de réponse peut venir des analyses de corrélation entre l'évolution de chacune des dimensions constituant de l'ISS et l'évolution temporelle du PIB/habitant, de même qu'entre les deux indicateurs synthétiques, ISS et PIB/habitant. Elles permettent d'identifier la force des relations linéaires qui lient les différents indicateurs. Les corrélations sont ici calculées en comparant les valeurs sur les 11 années de mesure, ce qui est peu en terme de nombre d'observations. En aucun cas, elles ne peuvent être interprétées en termes de causalité, ou d'explication. Elles mettent en évidence des co-variations en sens divers qui soulignent la nécessité de compléter la mesure du PIB pour donner un panorama plus complet de la situation d'une société.

Tableau 3 : Coefficients de corrélation entre l'ISS, ses dimensions et le PIB/habitant

	corrélation
ISS et PIB/hab.	-0,31
démographie et PIB/hab.	0,49
santé et PIB/hab.	-0,22
logement et PIB/hab.	-0,66
formation et PIB/hab.	0,25
sécurité et PIB/hab.	-0,02
culture et PIB/hab.	-0,42
valeurs et PIB/hab.	0,41
revenu et PIB/hab.	-0,49
emploi et PIB/hab.	0,61
déséquilibres revenu et PIB/hab.	0,53
déséquilibres sur le marché du travail et PIB/hab.	0,42

La corrélation entre l'ISS et le PIB/habitant en évolution temporelle est de -0,31. La relation est donc bien modérée et inverse. Dans le cadre de cet exercice sur 11 ans, l'ISS semble donc bien mesurer autre chose que le PIB. Par dimension, la corrélation avec le PIB/habitant la plus forte est négative (-0,66), elle concerne la dimension logement. Ce résultat est sans doute une conséquence de la construction de l'indicateur d'accès au logement basé sur le rapport entre le prix des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté. Ce dernier, mis au dénominateur, et étant corrélé au PIB/habitant, induit une corrélation négative forte de l'indicateur accès au logement avec le PIB/habitant. Les corrélations positives de 0,61 et 0,53 s'observent pour la dimension emploi et les déséquilibres de revenu. Ce sont donc les dimensions les plus liées positivement à l'évolution du PIB/habitant. Que la situation de l'emploi soit liée positivement au PIB/habitant ne surprend pas. Par contre, pour les déséquilibres, il faut redescendre au niveau indicateur pour comprendre ce qui se passe. Quand la situation économique s'améliore, cela profite aux hommes comme aux femmes et cela correspond même à une diminution des différences. Pour l'écart entre les bas et les hauts salaires, l'histoire est toute différente et la relation s'inverse.

6. Conclusions et perspectives

La construction de l'ISS vise un double enjeu : l'évaluation des performances en situation sociale de la Wallonie et leur comparaison dans le temps.

Un nouvel indicateur se construit pas à pas. A travers ce troisième exercice, nous avons cherché à tirer les leçons des premières publications, à intégrer, autant que possible, les remarques reçues à la suite de divers échanges. Des améliorations sont encore à l'étude pour les exercices suivants.

Du point de vue de la méthode et des sources de données, au terme de ce troisième exercice, trois « leçons à tirer » sont rappelées ou exprimées ci-dessous :

(1) L'indice construit est un indice synthétique, dont la force de communication est de proposer un chiffre unique et son évolution sur une longue période de temps, 11 ans pour cet exercice. L'examen des dimensions et des indicateurs clés est indispensable pour donner un sens aux résultats.

(2) La méthodologie de construction s'affine avec l'expérience et la disponibilité des données. La distinction entre les indicateurs d'état et de déséquilibres repose sur une base théorique et mathématique plus claire, offre plus de lisibilité et de compréhension, notamment pour les analyses de taux de croissances/décroissances.

(3) L'ISS est, à ce jour, le résultat d'une riche mobilisation de sources et d'indicateurs fiables sur ce thème, en comparaison temporelle sur une période de 11 ans. Par rapport à l'exercice précédent, deux dimensions sont mieux couvertes, sans être encore complètes : la dimension *wet* la dimension *valeurs*, avec un focus sur la générosité. Ce troisième ISS wallon ne dresse pas un panorama statistique complet de la situation sociale en Wallonie mais il présente des améliorations par rapport à l'exercice précédent.

Du point de vue des résultats, au terme de ce deuxième exercice, quelques leçons à tirer et pistes d'amélioration sont identifiées.

(1) L'évolution de l'ISS Wallon et sa comparaison avec le PIB/habitant montre assez clairement trois périodes. La première correspond aux années 2004 à 2008, où le PIB/habitant augmente et l'ISS global présente de légères fluctuations à la baisse, influencées par la dégradation de la partie de l'état de la situation sociale. La deuxième période, de 2008 à 2010, est "chahutée" en termes d'évolution de l'indice PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période d'incertitudes. La troisième période est marquée par une augmentation des déséquilibres et une stabilisation de l'ISS global de 2011 à 2013 et une relative stabilisation du PIB/habitant également.

Le dernier chiffre est peut-être l'amorce d'une nouvelle période, résultats de déséquilibres qui ne se détériorent plus et d'un état de la situation sociale stable. A suivre...

(2) La mesure de la situation sociale est ici traduite par un indice synthétique, il ne fait pas référence à une réalité sous-jacente directement mesurable et repose sur un certain nombre de conventions. Son interprétation est donc délicate. Le principal mérite de ce type d'indicateur est de proposer aux décideurs et utilisateurs une vue synthétique d'une situation complexe et multidimensionnelle.

(3) La corrélation entre les évolutions temporelles de l'ISS et du PIB/habitant est négative. La comparaison des taux de croissances/décroissances du PIB/habitant avec l'indice des déséquilibres montre des « oppositions » d'évolution qui appellent à plus de compréhension et de mise en perspective avec d'autres travaux sur ces questions des inégalités, notamment par des organisations internationales (OCDE, 2012, 2014 ; FMI, 2015) et des travaux de recherche (notamment Stiglitz, 2015). Les premières analyses proposées amènent à conclure que la description de la situation sociale de la Wallonie nécessite bien d'aller au-delà du PIB.

(4) L'analyse comparative des 30 indicateurs clés permet d'identifier des points d'attention, d'une part pour les détériorations fortes de la situation, notamment l'accès au logement de plus en plus difficile, l'augmentation des pourcentages de clients en défaut de paiement d'électricité ou l'augmentation des pourcentages d'adultes en règlement collectif de dettes, et d'autre part pour les améliorations les plus nettes de la situation sociale, notamment moins de tués sur les routes, moins d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire) et une diminution de l'écart entre les rémunérations ordinaires des hommes et des femmes.

Références

- Bazin C. et Malet J. (2006) Donner son sang en France, Etablissement Français du Sang, étude publiée par le CerPhi.
- Boutaud A. (2007) « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Ile de France », IAURIF et Conseil régional Ile de France, sous la direction de Annie Mendez et Luli Nascimento. Rapport 101 p.
- Boutaud A. (2009) « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, 61 p.
- Defeyt P. (2010) Indicateurs de la générosité des belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 12p.
- Defeyt P. (2014) La crise n'a pas entamé la générosité des belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 7p.
- FMI (2015), Causes and Consequences of Income Inequality: a global Perspective Strategy, Policy and Review Department, 39 p.
- Halbout P., Lebaudy J-P., Gagneux F., Brosius N., Pelletier B., Danic B. (2015) « La géomatique au service de la collecte de sang », dans Transfusion Clinique et Biologique 22 pp. 112-126
- Jany-Catrice F. et Zotti R. (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87.
- Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). *The Canadian Index of Wellbeing*. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1995) "America's social health: the Nation's need to know", Challenge, Fall 1995, pp. 19-24
- Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S. (1996) « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health", Challenge, Juillet-Août.
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1999) The social health of the nation. How America is really doing, Oxford University Press, New-York, 245p.
- Nardo M., Saisana M., Saltelli A., Tarantola S., Hoffmann A., Giovannini E. (2008) Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide. OECD en collaboration avec *Joint Research Centre (JRC) of the European Commission*, 158 p.
- OCDE (2012), Toujours plus d'inégalité: pourquoi les écarts de revenus se creusent ? Paris, Éditions OCDE, 49p.
- OCDE (2014), Focus Inégalités et croissance. Les inégalités de revenu pèsent-elles sur la croissance économique? décembre 2014.
- Reginster I., Ruyters C. et alii (2013) Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.
- Reginster, I. & Ruyters, C. (2015), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (2e exercice). Rapport de recherche IWEPS.
- Reginster, I. & Ruyters, C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS.
- Stiglitz J. E. (2015) La grande fracture : Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer. Edition Les liens qui libèrent.

Pour plus d'informations sur les indicateurs complémentaires au PIB de la Wallonie : <http://icpib.iweps.be>

Auteurs, citation et remerciements

Equipe de recherche :

IWEPS : Isabelle Reginster, Christine Ruyters, avec la collaboration de Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Julien Charlier, Julien Juprelle, Virginie Louis, Laurence Vanden Dooren, Marc Debuisson, Amandine Masuy, Annick Vandenhooft et Valérie Vander Stricht.

sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, Sile O'Dorchai, directrice scientifique de la direction "Evaluation et Recherche" à l'IWEPS et Frédéric Vesentini, directeur scientifique de la direction "Données et Indicateurs" à l'IWEPS.

Citation : Reginster I. (2016) Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (3ème exercice). Rapport de recherche IWEPS.

L'équipe de l'IWEPS souhaite chaleureusement remercier les différents fournisseurs de données qui ont manifesté une grande disponibilité dans l'extraction ou la sélection des données nécessaires aux calculs des indicateurs. Nous remercions en particulier Monsieur Delachalerie de l'Agence Wallonne du Numérique (anciennement AWT), Madame Elsa Albarello de l'AGERS - Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Peter Neefs de la Centrale des Crédits aux Particuliers (BNB), Messieurs Jean-Michel Vanneste et Benoît Gauthier de la Société wallonne du Logement, Madame Nathalie Focant de l'IBSR, Messieurs Thierry Eggerickx et Luc Dal de l'UCL (Demo-Cytise), Monsieur Karim Wilmotte du Fonds des Maladies Professionnelles, Madame Jacqueline Vanhussel de la Fédération Belge des Banques alimentaires, Monsieur Olivier Bertrand de la Croix Rouge de Belgique, Madame Lien Tam Co du SPF Economie.

L'équipe de l'IWEPS souhaite également exprimer ses chaleureux remerciements à Aurélie Hendrickx et Evelyne Istace pour leur travail minutieux de mise en page et d'édition des différents documents liés à ce projet.

A la demande du Gouvernement wallon, un comité consultatif des utilisateurs des indicateurs complémentaires au PIB a été mis en place en novembre 2013. Nous remercions vivement chacun des membres de ce comité pour leurs remarques constructives et les expressions de leurs attentes vis-à-vis des indicateurs en construction.

6. Annexe

30 fiches présentent les indicateurs clés de l'ISS (exercice 2016).

DÉMOGRAPHIE

Espérance de vie à la naissance

UNITE : nombre d'années

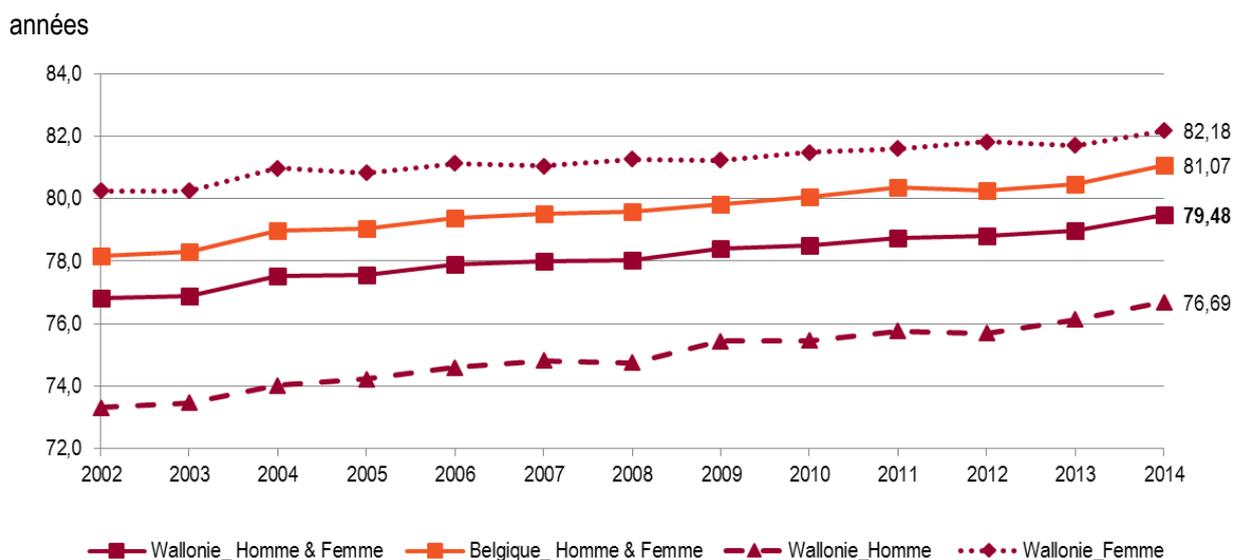
SOURCE(S) : DG Statistique

CALCUL(S) : DG Statistique sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu.

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : indicateur de démographie, l'espérance de vie à un âge donné désigne le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie (probabilité de décès liée à l'âge) (définition EUROSTAT). Il synthétise dans un même calcul des déterminants de la santé d'un groupe. Repris ici sous la dimension démographie à défaut de disposer annuellement d'une statistique de l'espérance de vie "en bonne santé".

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'espérance de vie à la naissance.



SANTÉ

Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

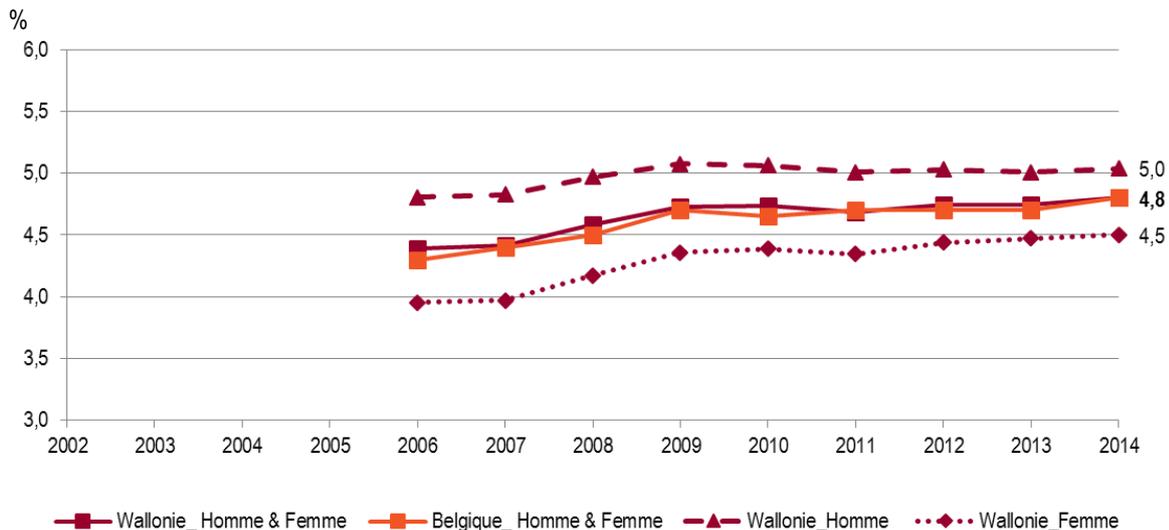
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS: Pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique (définition AIM) (99% des belges sont bénéficiaires, c.à.d. en ordre avec l'assurance maladie obligatoire). D'après l'ISSP (l'Institut Scientifique de Santé Publique - Belgique), les maladies chroniques ont des conséquences sérieuses sur la santé et la perception de la santé, sur la vie quotidienne et sur la consommation/dépendance de soins.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

Attention, statistique différente de la déclaration dans l'enquête santé (tous les 4 ou 5 ans) où environ un quart de la population wallonne déclare souffrir d'au moins une maladie chronique de longue durée ou d'un handicap.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation du pourcentage de malades chroniques jusqu'en 2009, stabilisation jusqu'en 2013, augmentation en 2014.



SANTÉ

Taux de suicide

UNITE : nombre par 100 000

SOURCE(S) : DG Statistique, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2013

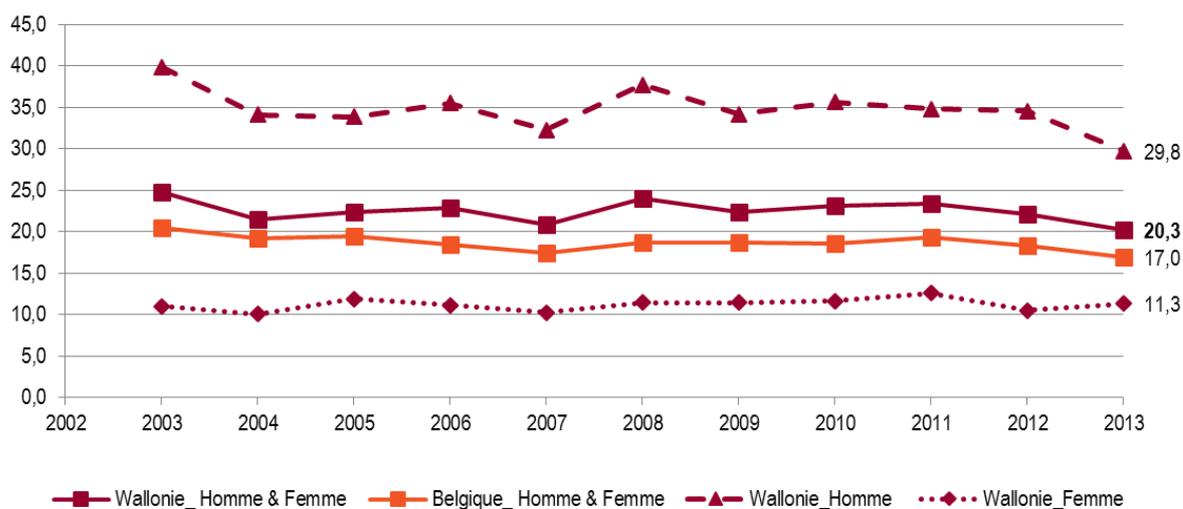
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de personnes inscrites dans les bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée "suicide".

Statistique annuelle, probablement sous-estimée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation (augmentation en 2008).

nombre/100 000



SANTÉ

Nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans)

UNITE : nombre d'années

SOURCE(S) : DG Statistique, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2013

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Addition du nombre de décès aux différents âges pondérés par le nombre d'années restant à vivre jusqu'à une limite d'âge donnée, 70 ans (seuil sélectionné en cohérence avec les derniers travaux de l'OCDE).

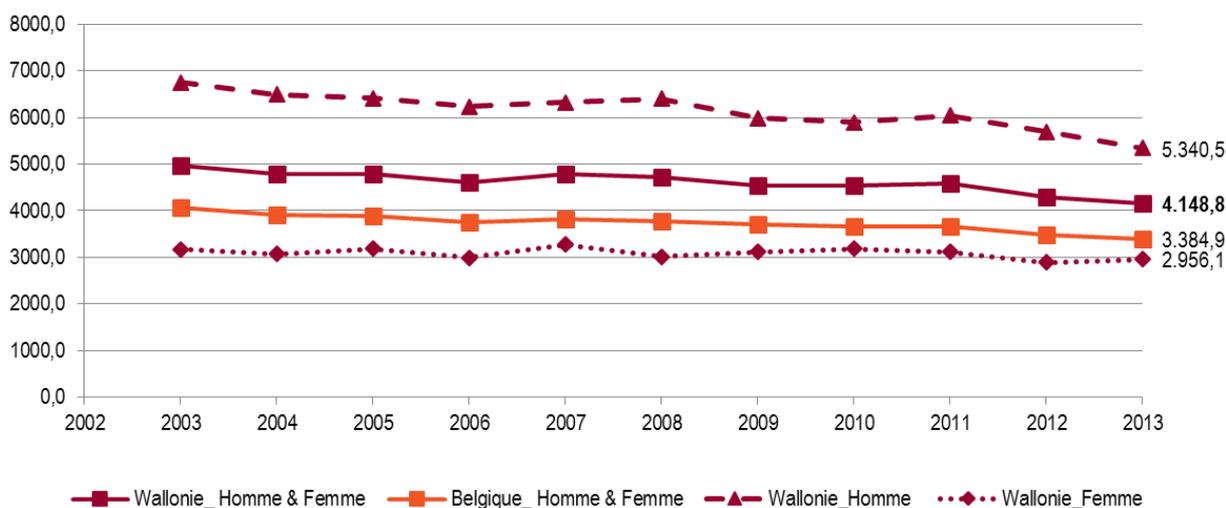
Statistique annuelle calculée à partir des bulletins de déclarations des décès.

Indicateur de l'état de santé à travers la mortalité prématurée, mesurant les décès qui surviennent précocement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution marquée par une légère augmentation en 2007.

Années



LOGEMENT

Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté

UNITE : /

SOURCE(S) : Cadastre, SPF Finances et ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

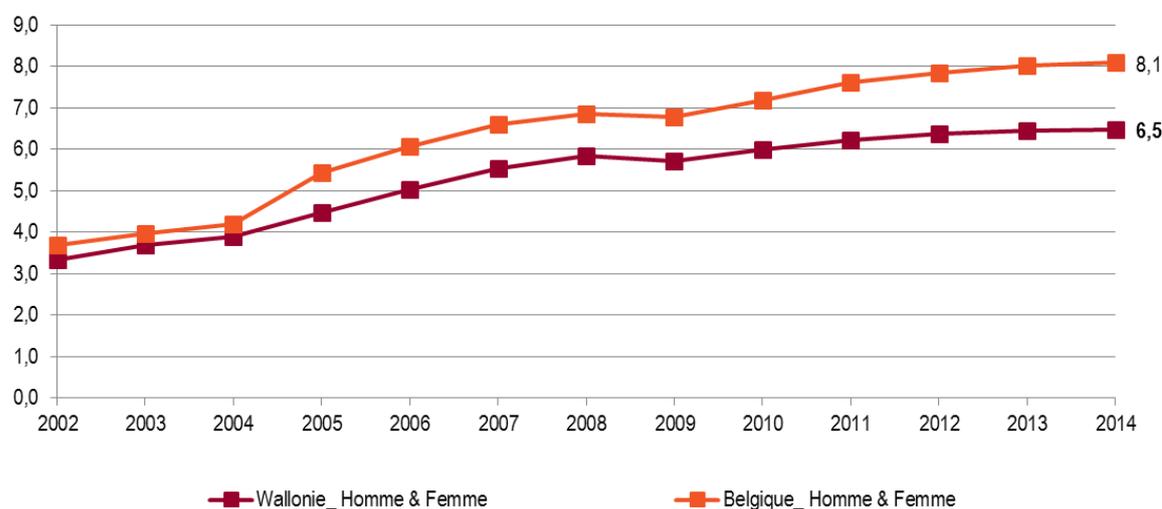
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires (ni villa, ni bungalow) dans l'ensemble de la région et le revenu disponible ajusté par habitant de la population de la région.

Statistique annuelle basée sur les enregistrements du Cadastre du SPF Finances. La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Indicateur d'accès à la propriété d'un logement (lié au pouvoir d'achat d'un logement).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété.



LOGEMENT

Pourcentage d'emprunteurs ayant au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé

UNITE : %

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

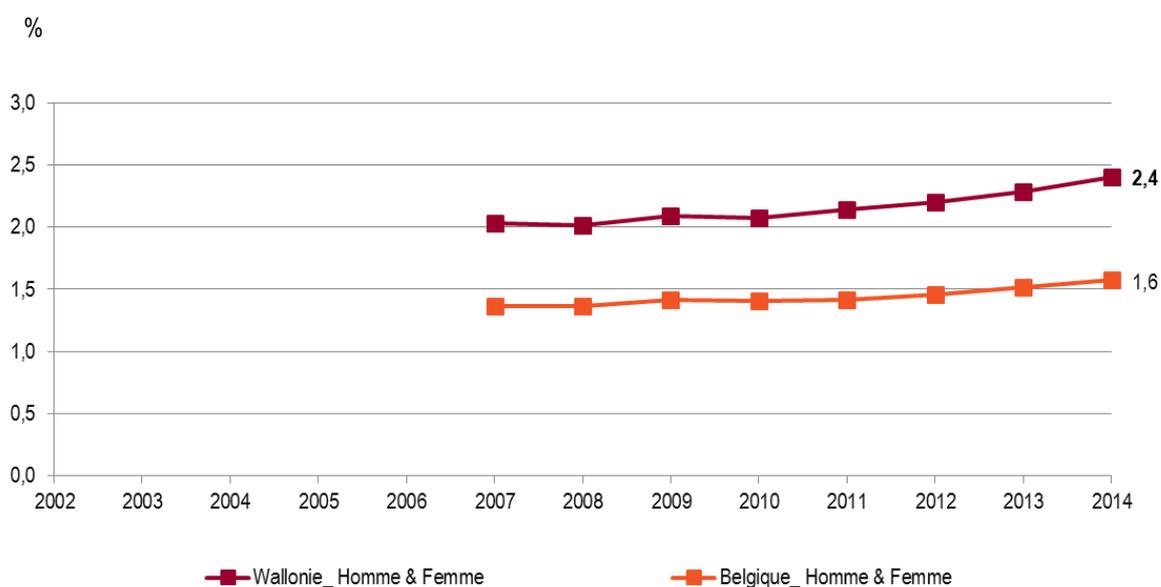
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2007-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé par rapport au nombre total d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire. Depuis le 1er juin 2003, la Centrale des crédits aux particuliers enregistre des données relatives aux crédits, notamment hypothécaires, contractés à des fins privées par des personnes physiques en Belgique. La Centrale enregistre également les éventuels défauts de paiement qui surviennent dans le cadre de ces contrats. Les crédits n'ayant pas fait l'objet d'un apurement des sommes impayées sont considérés comme « non-régularisés ».

Indicateur de difficulté financière d'accès à la propriété d'un logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue depuis 2010, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété.



FORMATION

Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) sans diplôme ou uniquement avec le diplôme primaire

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

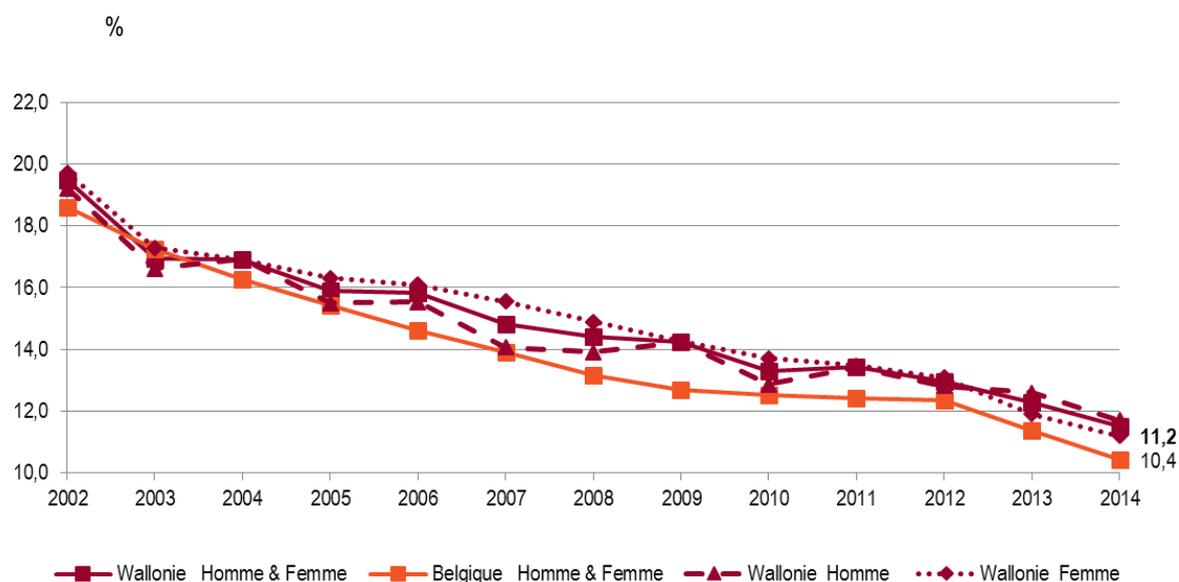
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement).

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très peu qualifié (uniquement un diplôme de l'enseignement primaire ou sans diplôme). L'objectif est d'estimer le pourcentage de la population à risque d'exclusion.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage de sans diplôme ou uniquement diplôme primaire, notamment expliquée par les décès de personnes plus âgées avec une proportion plus importante de peu diplômées.



FORMATION

Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

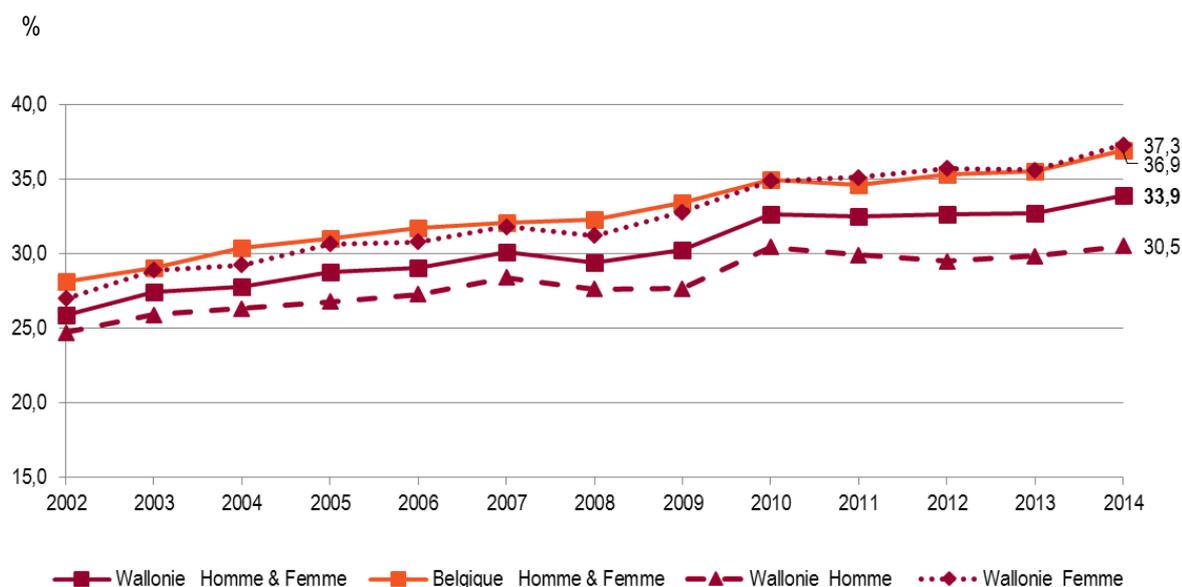
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très qualifié: diplôme de l'enseignement supérieur (enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation depuis 2002, et écart grandissant entre femmes et hommes.



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

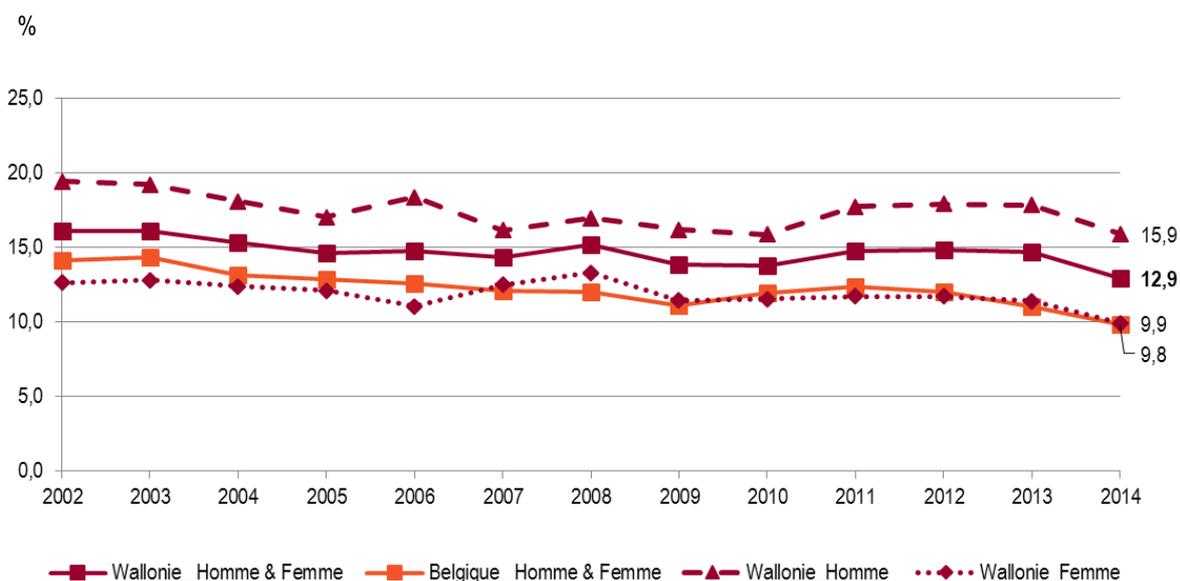
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur de risque d'exclusion des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle mais tendance stable.



FORMATION

Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Ministère de la FWB-AGERS fichiers "pilotage"

CALCUL(S) : AGERS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire. Un élève est dit "à l'heure" s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il est dit "en retard scolaire".

Statistique annuelle issue des bases de données administratives de la FWB.

Indicateur de parcours des jeunes dans la formation. L'échec scolaire et le redoublement, aux multiples causes, pénalisent les jeunes et sont parfois un premier pas vers l'abandon scolaire.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage d'élèves à l'heure, léger redressement en 2013 et 2014.



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

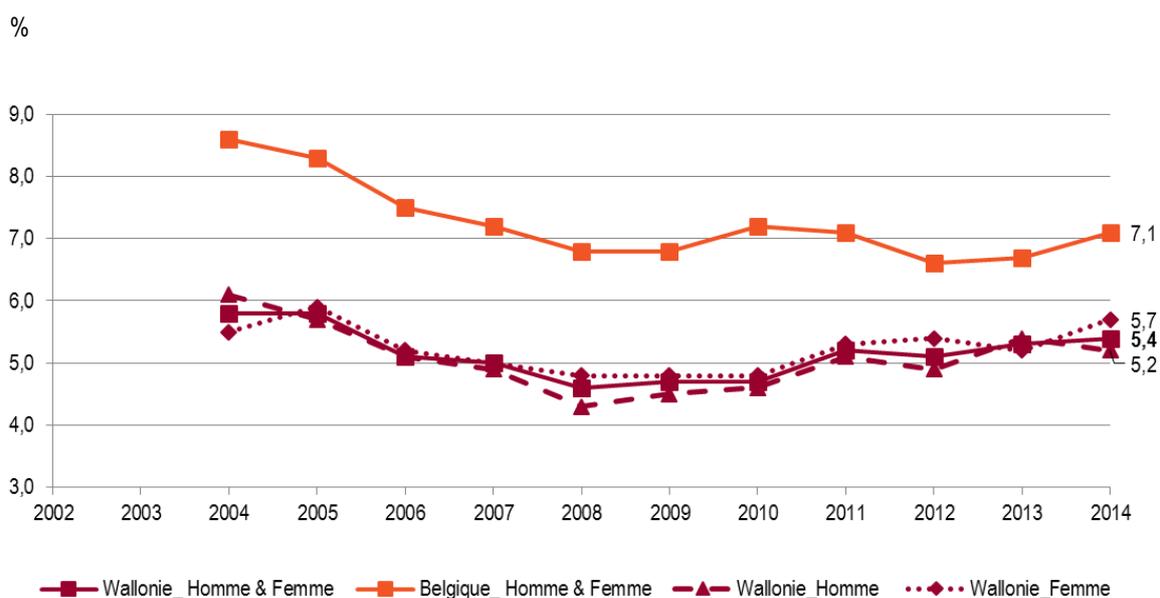
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25-64 ans) qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence de l'enquête.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de formation tout au long de la vie de la population.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2008, légère augmentation ensuite.



SÉCURITÉ

Nombre de tués dans des accidents de la route (dans les 30 jours) par million d'habitants

UNITE : nombre/million

SOURCE(S) : DG Statistique / IBSR

CALCUL(S) : IBSR

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de tués dans des accidents de la route (décédés sur place ou endéans les 30 jours suivant la date de l'accident) par million d'habitants.

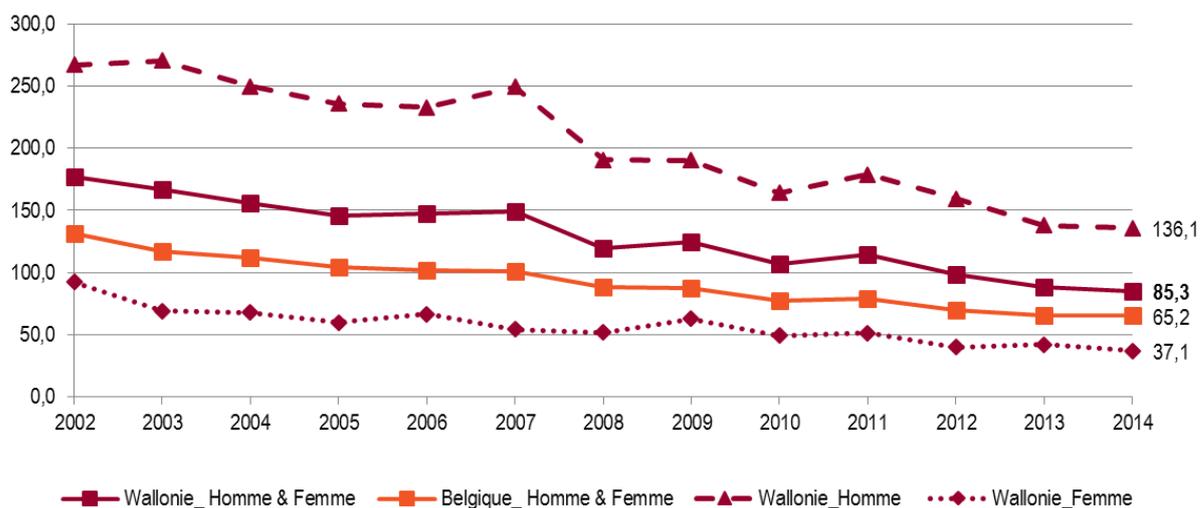
Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est évalué à 90% pour les accidents mortels (les données des parquets nous permettent cependant d'améliorer les résultats) (DG Statistique).

Indicateur de la sécurité routière.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution avec quelques fluctuations annuelles, réduction de l'écart de genre mais prévalence supérieure persistante pour les hommes.

nbre/million



SÉCURITÉ

Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants

UNITE : nombre /million

SOURCE(S) : DG Statistique / IBSR

CALCUL(S) : IBSR (nombre pondéré)

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2005-2013

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants.

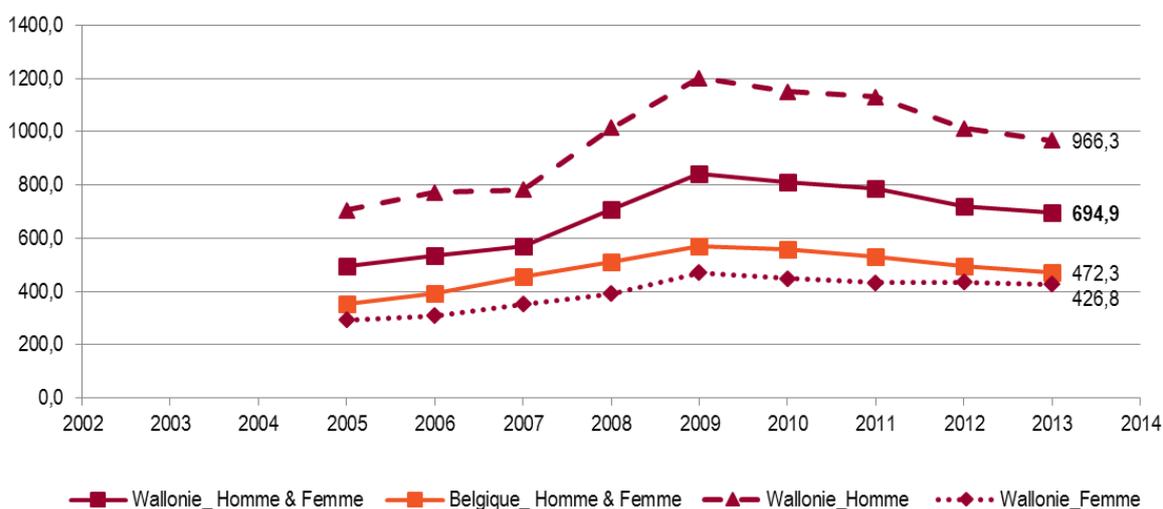
Statistique annuelle de l'IBSR.

Indicateur de responsabilité civile engagée dans les accidents de la route.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, surtout parmi les hommes, diminution ensuite.

nbre/million



SÉCURITÉ

Nombre d'infractions : infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants

UNITE : nombre /million

SOURCE(S) : CGOP/B - statistiques policières de la criminalité, données de gestion

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2005-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants. Les infractions contre l'intégrité physique regroupent une dizaine de figures criminelles parmi lesquelles les coups et blessures volontaires sont les plus fréquents (CGOP/B). A noter que les faits concernant le viol et l'attentat à la pudeur ne sont pas repris dans cette catégorie-ci.

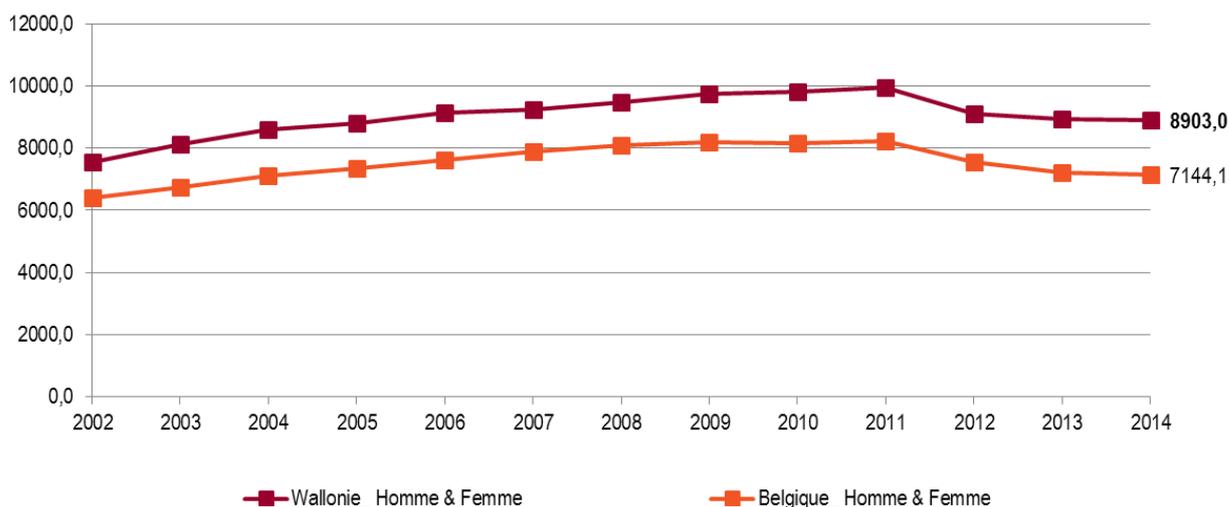
Indicateur d'incivilité grave.

Statistique annuelle basée sur la criminalité enregistrée. Risque de sous-estimation (voir Rapport annuel de la Police Fédérale sur les statistiques policières de criminalité 2011).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2009, diminution ensuite.

nbre/million



CULTURE

Pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (moyenne de 4 indicateurs : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Wallonne du Numérique (anciennement Agence Wallonne des Télécommunications AWT)

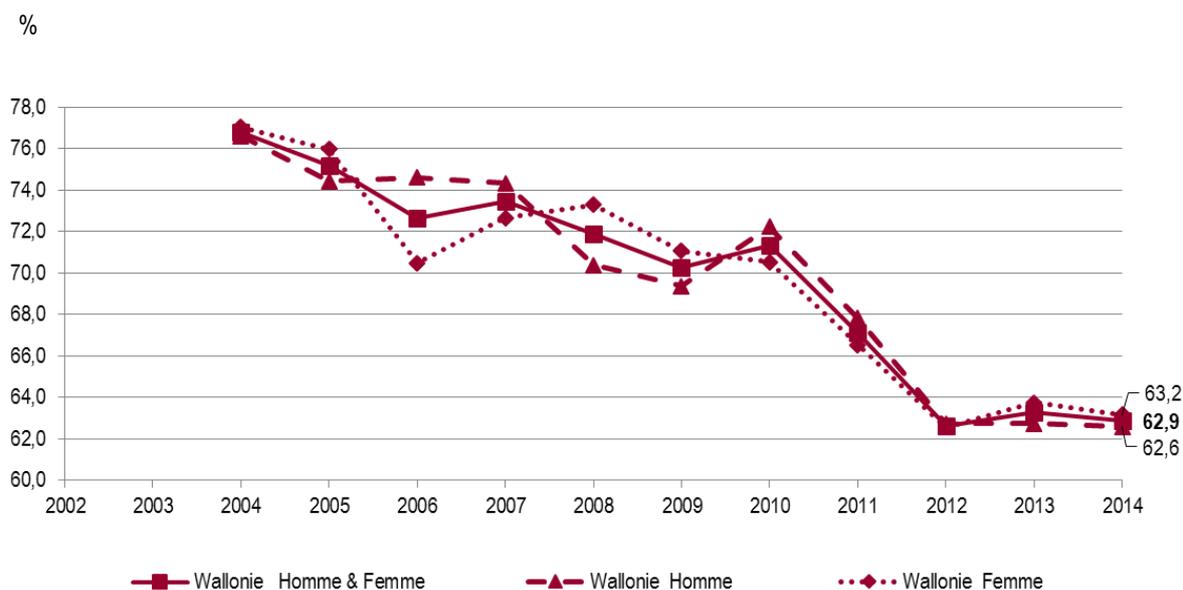
CALCUL(S) : AWT et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement une des quatre activités suivantes : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé.

Statistique calculée sur base de l'enquête annuelle de l'AWT (échantillon de 2100 wallons).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution quasi continue jusqu'en 2012.



VALEURS

Satisfaction de vie (estimation)

UNITE : /

SOURCE(S) : Baromètre social de la Wallonie (BSW), European Value Survey (EVS), European Social Survey (ESS) et Veenhoven

CALCUL(S) : estimation IWEPS

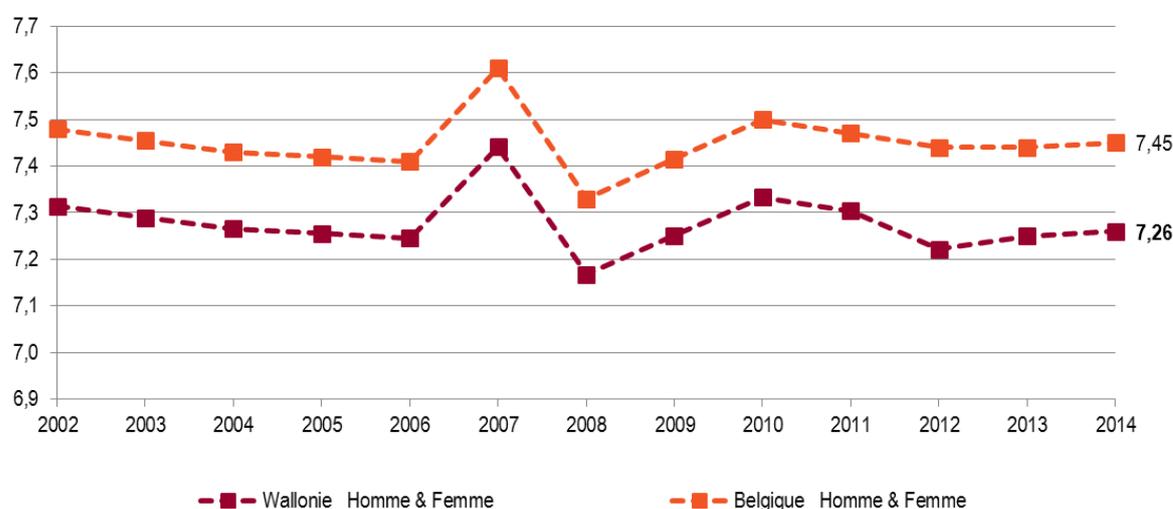
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Cet indicateur mesure la satisfaction globale des individus en les invitant à répondre, suivant une échelle de gradation, à une question unique "Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez?".

Statistique annuelle estimée sur base de 3 sources d'enquêtes "intercroisées" : BSW (échantillon 1200 wallons), EVS (échantillon : 1500 belges dont environ 600 wallons), Eurobaromètre repris par Veenhoven (1000 belges).

Indicateur traduisant d'un point de vue global la satisfaction d'une population et donc ses sentiments par rapport à la "vie".

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, forte diminution en 2008.



VALEURS

Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages

UNITE : %

SOURCE(S) : SPF Finances

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2013

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage du montant total des libéralités déclarées au code 3940 de la déclaration d'impôt des personnes physiques (c'est-à-dire sans tenir compte des libéralités à des institutions d'enseignement ou de recherche, codes 1393 et 2393). Cette déclaration permet, à certaines conditions, une déduction d'impôts. Depuis le 1er janvier 2011, le montant minimum pour être fiscalement déductible est passé de 30 à 40 euros, ce qui peut influencer la courbe d'évolution du pourcentage.

Indicateur qui traduit une générosité financière (à travers les libéralités).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, légère augmentation en 2005, 2010 et depuis 2011.



VALEURS

Pourcentage de nouveaux donneurs de sang par rapport à la population en âge de donner

UNITE : %

SOURCE(S) : Croix Rouge de Belgique et DG Statistique

CALCUL(S) : IWEPS

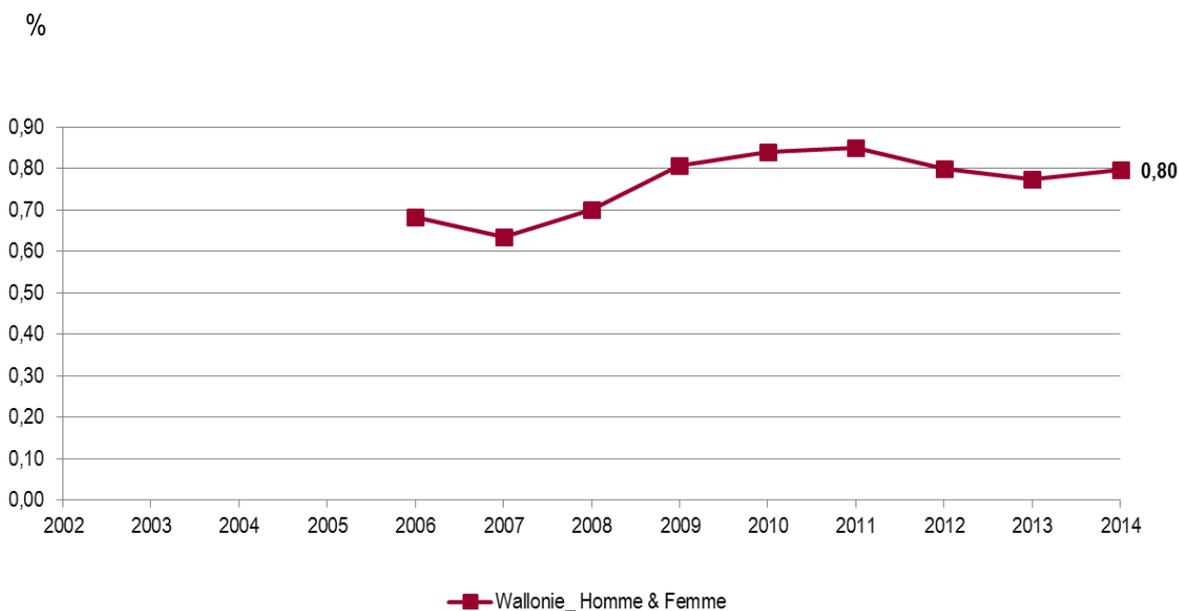
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des nouveaux donneurs de sang qui se sont présentés à un lieu de collecte de la Croix Rouge de Belgique (francophone) en fonction de la population adulte en âge de donner (de 18 à 65 ans).

Dans cet exercice, la population francophone est une proxy de la population domiciliée en Wallonie, dans les prochains exercices, la population domiciliée en Wallonie pourra être extraite.

Indicateur qui traduit une générosité non-financière (à travers les dons de sang).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, augmentation de 2007 à 2011, légère diminution ensuite, reprise en 2014.



REVENU

Revenu disponible ajusté net par habitant

UNITE : euros de 2012/habitant

SOURCE(S) : ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2013

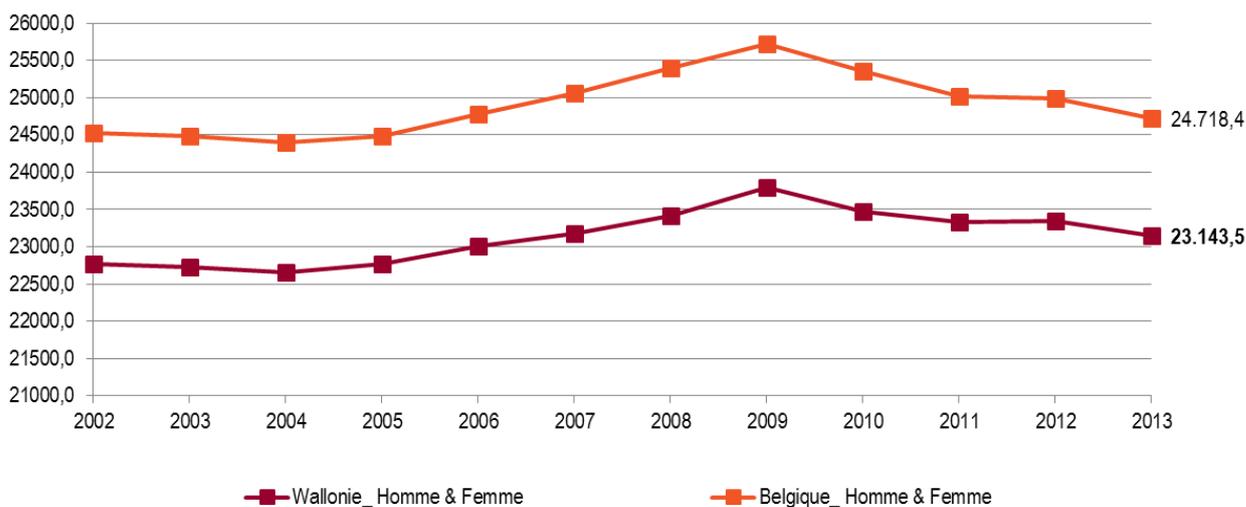
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le revenu disponible ajusté net des ménages est la somme dont dispose un ménage chaque année après impôts. C'est un indicateur estimant, au niveau macroéconomique, le pouvoir d'achat ou la capacité à répondre aux besoins en termes de consommation de divers biens et services.

Statistique annuelle dérivée des publications de l'ICN.

Indicateur de niveau de vie.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, ensuite diminution (pas de retard d'un an comme les statistiques fiscales).

euros/hab



REVENU

Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers et DG Statistique

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2014

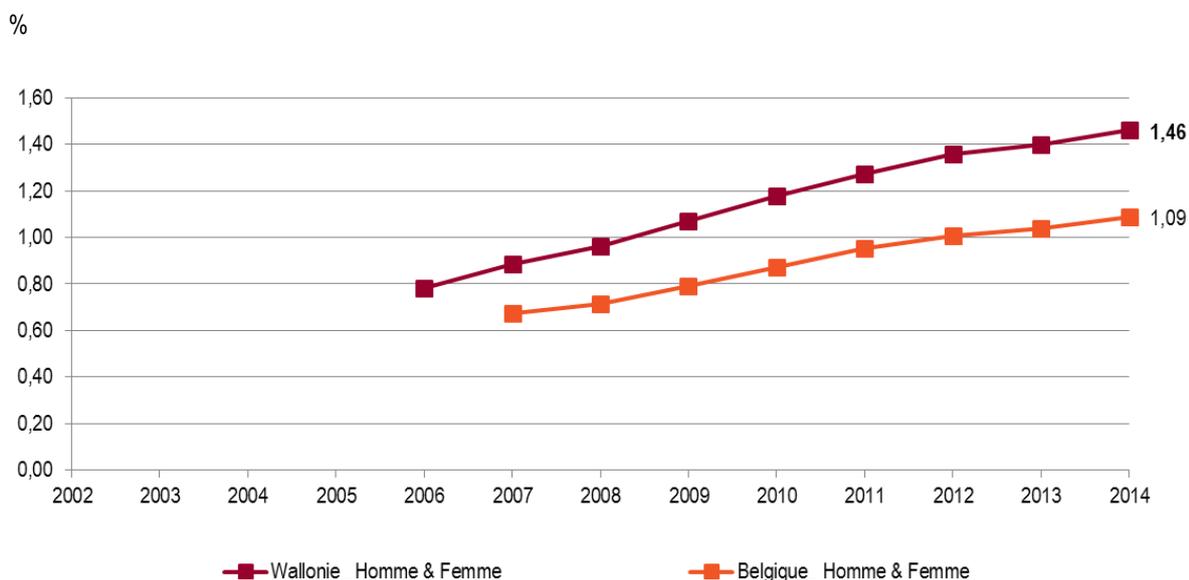
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes ayant un règlement collectif de dettes (RCD) en cours à la fin de l'année dans la population majeure (18 ans et +). Le règlement collectif de dettes (RCD) est une procédure judiciaire de médiation de dettes dont l'objectif est de rétablir la situation financière d'une personne en état de surendettement durable en procédant, dans la mesure de ses possibilités, au remboursement de toutes ou d'une partie de ses dettes tout en veillant à lui garantir une vie conforme à la dignité humaine.

Statistique annuelle basée sur les données de la BNB - Centrale des crédits aux particuliers.

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation depuis 2006.



REVENU

Pourcentage d'enfants (de 0 à 17 ans) vivant dans un ménage sans emploi

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

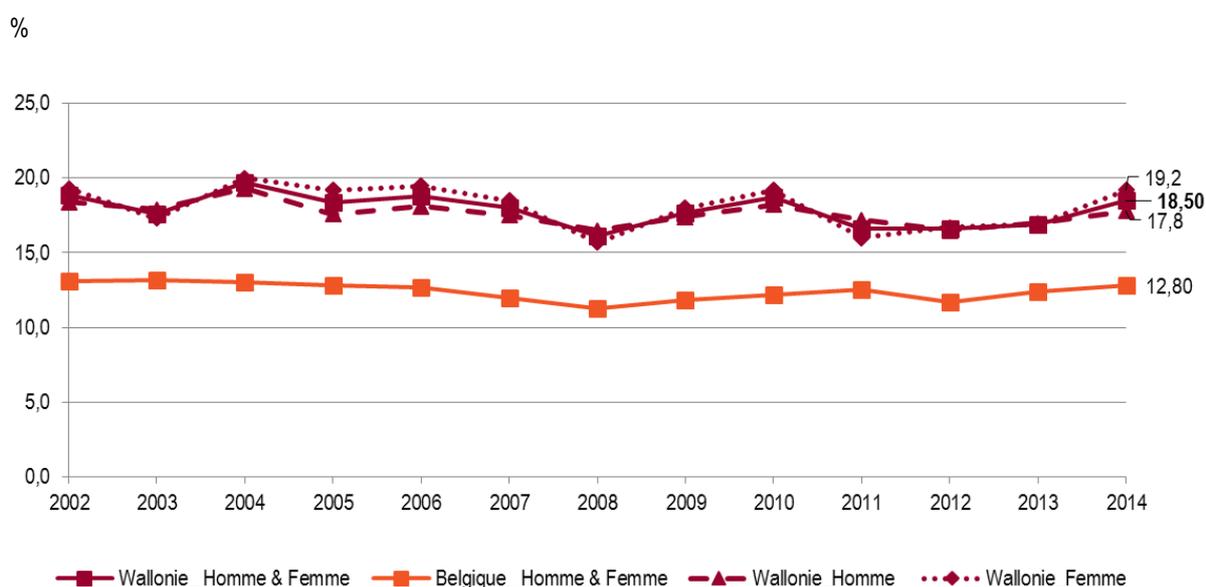
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'occupe un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de risque de pauvreté des enfants.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation légère, tendance à la diminution depuis 2004.



REVENU

Pourcentage de clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : CWAPE

CALCUL(S) : CWAPE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2007-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de clients résidentiels (particuliers) déclarés en défaut de paiement par rapport à l'ensemble des clients résidentiels.

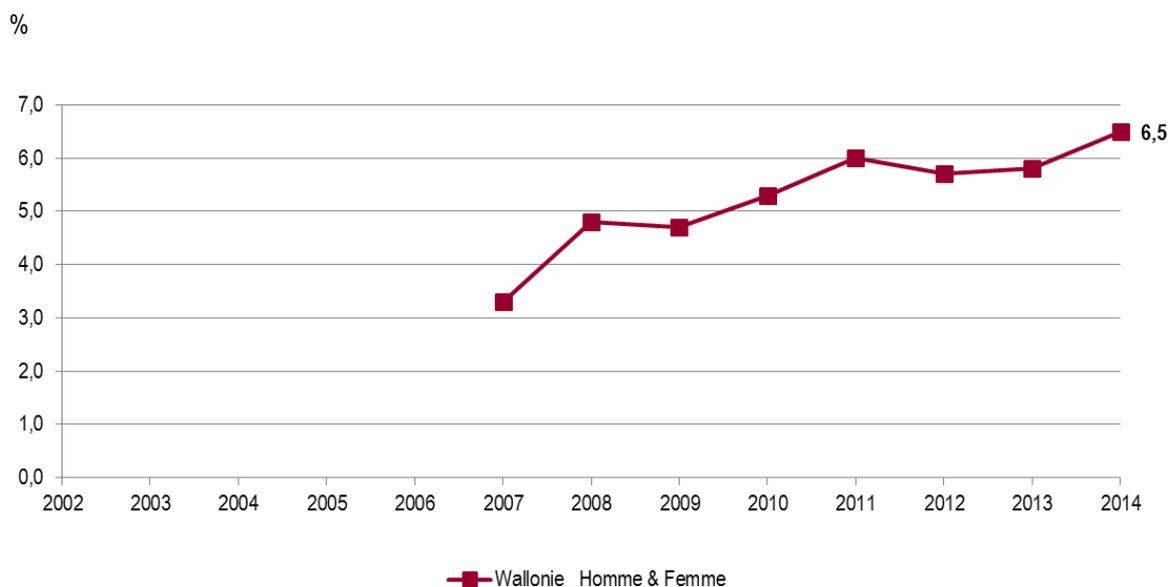
Si le client n'a pas été en mesure de régulariser sa situation après l'envoi d'au moins un courrier de rappel et d'un courrier de mise en demeure, le fournisseur peut, conformément à l'article 31 (en électricité) de l'AGW OSP (Arrêté du Gouvernement Wallon relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité), le déclarer en défaut de paiement.

Statistique annuelle basée sur les bases de données administratives de la CWAPE (uniquement depuis 2007).

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'énergie dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation par palier depuis 2007.



EMPLOI

Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler.

Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'accès au marché du travail, un des déterminants de l'intégration sociale.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : très légère augmentation pour l'ensemble de la population, combinaison de tendances par genre très différentes : augmentation soutenue du taux d'emploi féminin et diminution du taux d'emploi masculin.



EMPLOI

Salaires moyens, rémunérations ordinaires

UNITE : milliers d'euros/ETP (équivalent temps plein)

SOURCE(S) : Office national de Sécurité sociale (ONSS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

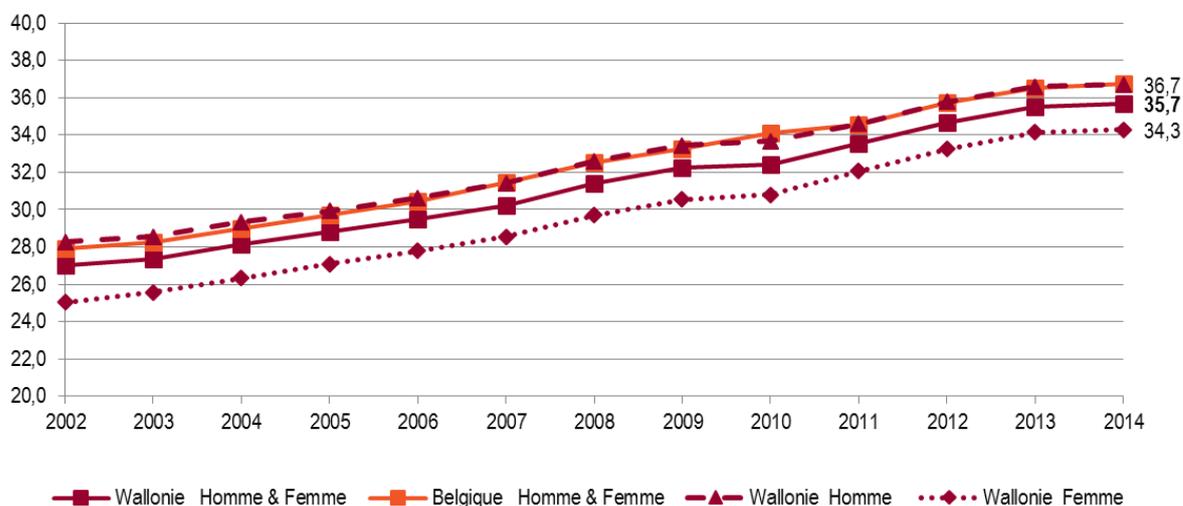
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le salaire moyen est obtenu en rapportant le montant total des rémunérations ordinaires au cours de l'année observée au nombre de salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimées en équivalents-temps plein (ETP) en moyenne annuelle. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle calculée sur la base de données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur de niveau de vie, à travers le revenu professionnel.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation quasi constante.

milliers euros/ETP



EMPLOI

Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

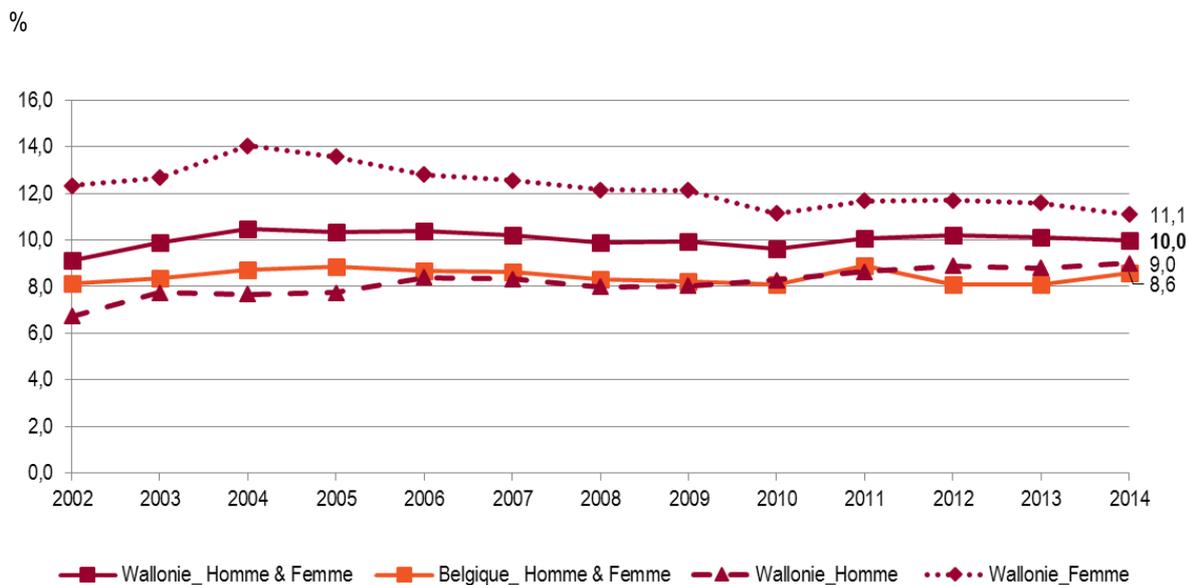
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés de 15 à 64 ans. L'emploi temporaire concerne l'emploi à durée prédéterminée ou lié à une période non connue, mais clairement définie sur la base de critères objectifs tels que l'achèvement d'un contrat ou le remplacement temporaire d'un salarié absent.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur des conditions de travail et de la précarité de l'emploi.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : quasi stable depuis 2004.



EMPLOI

Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

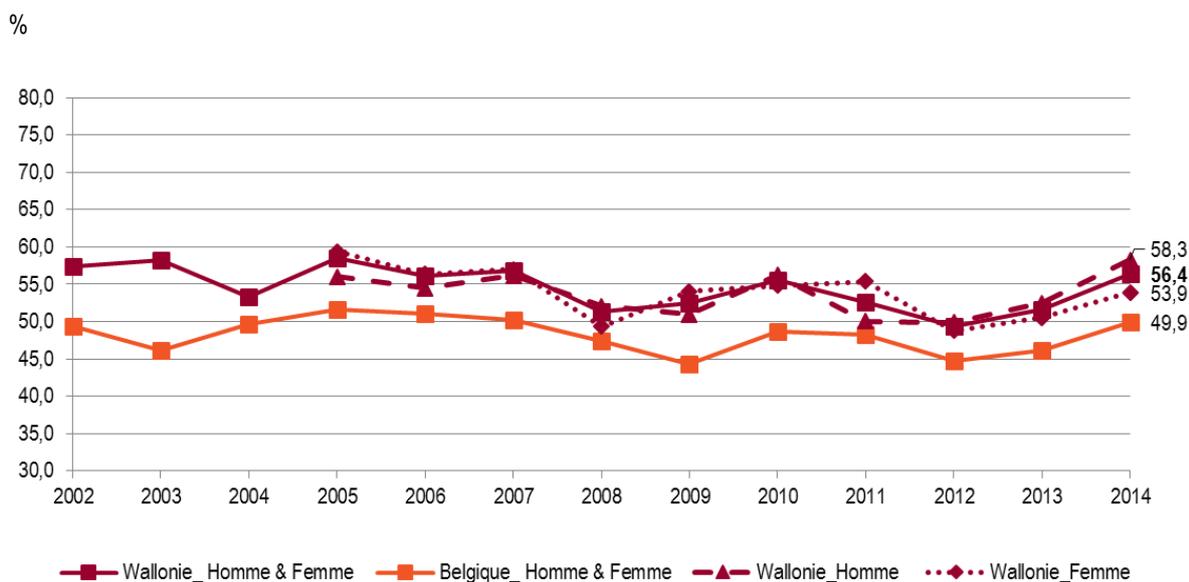
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus). Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de difficulté d'accès au marché du travail et de risque d'exclusion de la société lié à une période de chômage prolongée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle conjoncturelle/cyclique avec, sur la période analysée, un maximum en 2005 et un minimum en 2012.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITE : /

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

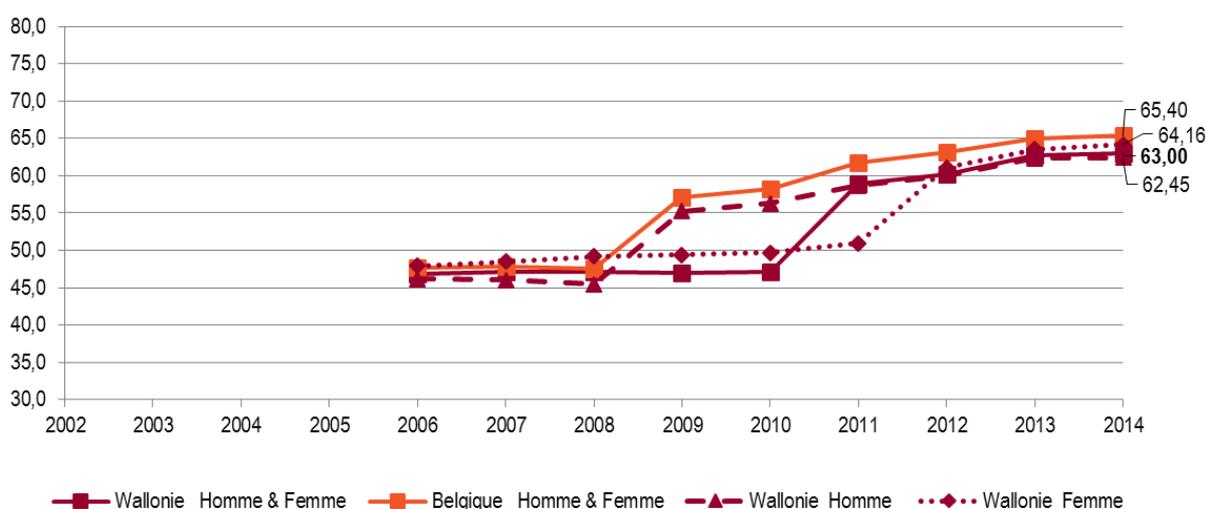
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence interquartile (entre le 3ème quartile et le 1er quartile) du salaire journalier brut des travailleurs salariés estimés en équivalent temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS (et donc sans tenir compte des assujettis à l'ONSSAPL), en moyenne annuelle. Les quartiles sont estimés sur la base des classes salariales de rémunération journalière disponibles à l'ONSS. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération journalière, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle basée sur les données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de revenu du travail utilisé pour approcher les inégalités de revenu.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation importante de l'écart depuis 2010.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Ecart de salaires hommes - femmes calculé sur les salaires moyens annuels des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITE : milliers d'euros

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le salaire annuel moyen des hommes et celui des femmes. Le salaire moyen est obtenu en rapportant le montant total des rémunérations ordinaires au cours de l'année observée au nombre de salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimé en équivalents temps plein (ETP) en moyenne annuelle. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site :

<http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

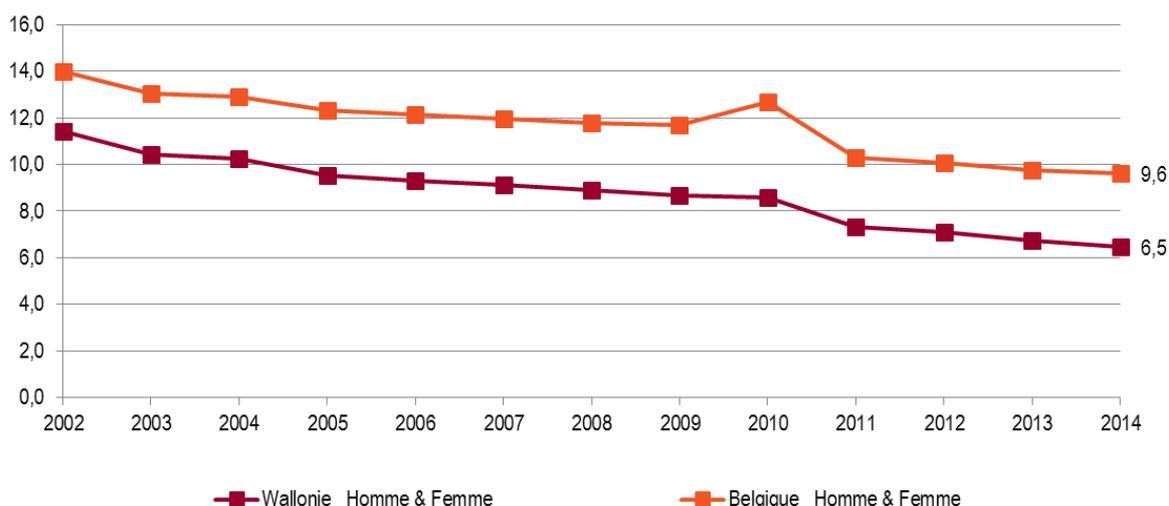
Statistique annuelle calculée sur la base de données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de genre pour les revenus du travail approchés par les rémunérations ordinaires.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : réduction progressive des écarts.

Milliers d'Euros



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Ecart entre le taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et le taux de chômage BIT des 25 à 45 ans

UNITE : écart de pourcentages

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique, EUROSTAT, IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Différence entre le taux de chômage BIT annuel des jeunes de 15 à 24 ans et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans. Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

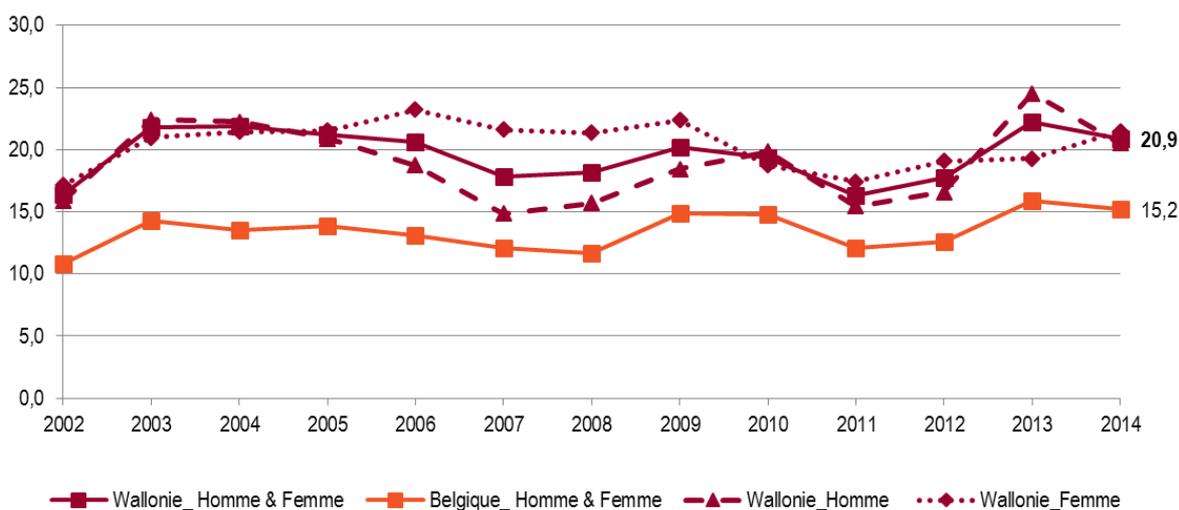
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle cyclique avec, sur la période analysée, un maximum en 2013 et un minimum en 2011.

écart de %



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Ecart des taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des taux d'emploi des personnes nées hors UE

UNITE : écart de pourcentages

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE, DG Statistique, IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux d'emploi BIT annuel des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des populations nées à l'étranger (hors UE).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation depuis 2009.

écart de %

